

La p^ume Pizo^uande

- Rétrospective 2024
- Projets 2025
- Infos et services



03

↳ EDITO

04

↳ NEWS

- Etat civil
- Actes de vandalisme

07

↳ PROJETS



12

↳ FINANCES

18

↳ SERVICES

- Le CPINI de Pizay
- La gendarmerie
- Association sauveteurs secouristes

22

↳ VIE ASSOCIATIVE

- Terre Fleurie
- Le périscolaire
- Le Sou des écoles
- Les coulisses de Pizay
- Le comité des fêtes
- La société de chasse
- Le comité de jumelage



34

↳ ZOOM SUR...

- Le Moul'Ain des Fourmy



36

↳ ACTIVITÉS PIZOLANDES

- MJC pour Pizay

38

↳ HISTOIRE / PATRIMOINE

40

↳ COMMISSIONS

- Le CCAS
- La cantine
- La bibliothèque
- Urbanisme - Forêt
- Santé environnement
- Sécurité routière, voirie, bâtiments
- Bien vivre ensemble

52

↳ COMMUNICATION

- La fibre chez vous
- PanneauPocket

54

↳ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

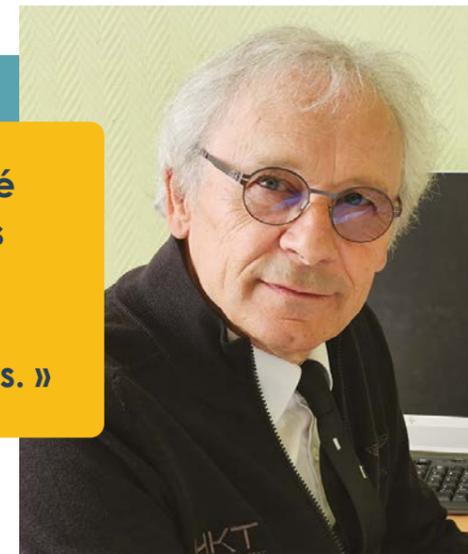
- L'assainissement collectif de Pizay
- TICO, la nouvelle offre de transport
- La valorisation des déchets
- Le compost
- Le calendrier de collecte des déchets
- Les démarches administratives

60

↳ CONTACTS MAIRIE

↳ MARC GRIMAND

« La souplesse et la capacité d'adaptation sont des outils indispensables pour faire face aux situations aussi inattendues que difficiles. »



Continuons à sécuriser, moderniser et embellir notre cadre de vie...



Chères Pizolandes, chers Pizolands

Le projet des travaux à réaliser pour le retour de la Mairie dans son bâtiment patrimonial d'origine, que nous souhaitons engager en décembre dernier, n'a pas à ce jour reçu toutes les autorisations nécessaires et les octrois de subventions escomptés.

La situation politiquement compliquée que vit depuis un certain temps notre nation, l'absence d'informations fiables concernant les diverses subventions possibles et nécessaires, créent beaucoup d'incertitudes.

Aussi, compte-tenu de la proximité des prochaines élections municipales et après en avoir débattu lors de notre dernier conseil municipal,

j'ai proposé de mettre en attente ce dossier que nous ne saurions terminer dans de bonnes conditions d'ici la fin de cette mandature.

Alors durant l'année 2025 nous allons **nous adapter, continuer à investir**, certes sur une courte durée, en auto-financement, dans au moins deux domaines fondamentaux et prioritaires tels que **la protection de l'environnement, par la modernisation de notre éclairage public et la sécurisation de nos moyens de mobilité, par la création de nouveaux trottoirs.**

Nous allons espérer à l'orée de cette nouvelle année que la situation internationale

s'améliore enfin et que les énergies ainsi économisées s'investissent tout simplement dans des domaines contribuant au **progrès** et au **bonheur des peuples.**

Ensemble, continuons à sécuriser, moderniser, embellir et à faire vivre grâce au dynamisme de nos associations notre village.

Sans oublier celles et ceux qui souffrent ou qui nous ont quittés, passons une excellente année 2025.

Marc GRIMAND,
Maire de PIZAY - VP 3CM

ETAT CIVIL

Les naissances

10 naissances ont eu lieu en 2024 parmi lesquelles* :

Romy CARRERE KERMARREC 03/05/2024

Théo CLERTANT 04/06/2024

Apolline JOSSERAND 18/09/2024

Andrea BILLET 09/12/2024

Noah BILLET 09/12/2024

* Nom des enfants nés en 2024 dont les parents ont donné leur accord pour diffusion dans le bulletin.

Les mariages

Mme Françoise DERRIAS
et M. Bruno LEBLANC 30/03/2024

Mme Sylvie JOUSSEAU
et M. Claude MARGUIRON 31/05/2024

Mme Emilie POULET
et M. Maxime JUENET 07/09/2024

Mme Fabienne CHAPEL
et M. Jean-Louis RUBAT 21/12/2024

Mme Ludivine GELOT
et M. Karim PRAT 21/12/2024

Les décès

M. Fernand RUBAT 29/01/2024

M. Charles BOUCHARD 06/09/2024

Mme Carmen VERDUGO FUENTES
née BENITEZ RODRIGUEZ 18/11/2024



Mme Françoise DERRIAS & M. Bruno LEBLANC



Mme Sylvie JOUSSEAU & Claude MARGUIRON



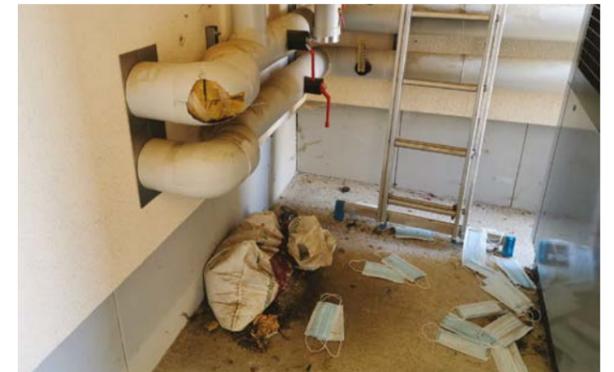
Mme Emilie POULET & M. Maxime JUENET

ACTES DE VANDALISME SUR PIZAY



Notre commune subit malheureusement des actes de vandalisme inacceptables.

Nous rappelons que tout dommage, qu'il soit léger ou important, est puni d'une **amende** (pouvant aller jusqu'à 150000€) et peut être accompagné d'un **emprisonnement** (jusqu'à 10 ans).



+ D'INFO

Nous vous invitons à consulter la page 48 de ce magazine pour en savoir plus sur les actes de vandalisme et les peines qui en découlent.

Rappel des objectifs de mandat

- **Restructurer, moderniser et embellir.** Rendre attractif notre centre-bourg en redistribuant la destination et le rôle des bâtiments existants libérés par le transfert de l'école dans le nouveau groupe scolaire. Réaménager la place centrale.
- **Sécuriser et améliorer** nos espaces de mobilité par la mise en place de divers équipements.
- **Contribuer** efficacement à la protection de l'environnement et de notre cadre de vie par l'abandon de l'utilisation du fioul domestique et la rénovation de notre système d'éclairage public.

Les réalisations majeures de 2024

Voirie, Chemin de La Combette

(accès au Groupe Scolaire, espace périscolaire, plateau sportif communautaire, aire de sport et de jeux) :

- Réalisation d'**enrobés**
- Pose de sept **points lumineux**
- Pose d'un poteau supplémentaire pour la **défense incendie**

La pose du revêtement, de sept points lumineux et d'un poteau supplémentaire pour la défense incendie marquent la fin de ce chantier majeur de création d'un nouveau groupe scolaire et d'accueil périscolaire, d'équipements sportifs et ludiques et d'un plateau sportif communautaire. Quelques panneaux routiers de limitation de vitesse, directionnels et de stationnement seront ajoutés ainsi que des bancs en 2025.



Abri bus

(RD1022 / Route de Sainte-Croix).

Nos collégiens et lycéens pourront désormais dans de bien meilleures conditions de sécurité et d'accueil emprunter leur car de ramassage scolaire pour se rendre à leurs établissements ou en revenir.

Ce dossier a été géré en collaboration avec La Région, responsable de la gestion des transports scolaires. Une subvention à hauteur de 80 % du coût des travaux, soit 9.432 €, nous a été accordée à cette occasion.



Voir la page 45 de ce magazine pour d'autres informations.

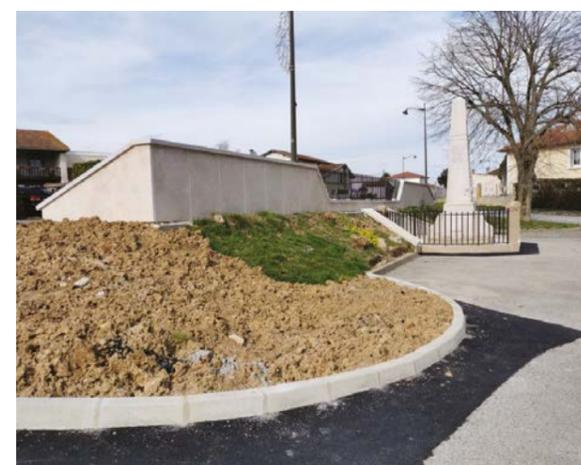
Restructuration du centre-bourg. Déplacement du Monument Aux Morts.

Pour rappel, le nouveau site d'accueil de notre Monument Aux Morts en entrée de la place centrale, votre conseil municipal l'a voulu à l'unanimité pour mettre en valeur cet édifice mémoriel, lui donner un positionnement de premier ordre, sécuriser et rendre plus conviviales nos cérémonies. Ce transfert marquera le démarrage d'une réflexion plus large sur l'attractivité et l'embellissement de notre centre-bourg.

Afin de mieux répondre aux objectifs rappelés précédemment, nous avons décidé de renforcer l'image qualitative de notre Monuments Aux Morts en ajoutant un mur de protection en parallèle de la RD1022. Une grille centrale permet aux piétons et usagers de cette route de liaison entre Montluel et Chalamont d'avoir une vue plongeante et panoramique sur cet ensemble.



Cependant, nous avons rencontré quelques difficultés lors de la pose du recouvrement en pierres d'Hauteville sur l'ensemble du mur créé, expliquant ainsi le retard de livraison de ce chantier.



Nous finirons d'aménager avec le concours de l'association Terre Fleurie ce nouvel emplacement et espérons l'inaugurer lors de la cérémonie du 08 mai prochain avec la participation de l'Ensemble Instrumental de Montluel et Environs.

Investissements dans la sécurité routière

- Reprise du **ralentisseur** Route de Sainte-Croix
- Ajout et/ou remplacement de 21 **panneaux de signalisation** ou d'interdiction
- Ajout et/ou reprise de 6 **marquages au sol**
- Renforcement de la **trappe de tirage télécommunications**, intersection RD1022 / Route du Monument Aux Morts



Notre école au « numérique » !

Pour la dispense d'un enseignement dynamique et moderne les écrans choisis par nos enseignantes ont été installés.



Aire de sport et de jeux.

Cette nouvelle offre sportive et ludique installée sur le site de notre groupe scolaire et du plateau sportif communautaire, nous l'avons voulu pour permettre d'abord à nos enfants, adolescents (et voire plus...) d'accéder à un lieu d'accueil, de détente et de rencontre pour toutes et tous.

Nous allons créer une zone de pique-nique ombragée, tables, bancs... et ajouter dès que possible de nouvelles attractions.



Bibliothèque

Vous êtes très nombreux et de tous âges à participer aux multiples activités organisées par l'équipe de bénévoles gérant notre bibliothèque municipale. Au-delà du simple prêt d'un livre, les activités proposées sont résolument tournées vers la parentalité. La bibliothèque est un espace d'échanges, de créativité et de découverte. Ateliers créatifs, clubs de lecture, expositions et plein d'autres initiatives inspirantes...

Merci à cette équipe de bénévoles très motivée et très impliquée !

Les locaux ont certes besoin d'un rafraîchissement, donc en premier lieu, nous avons doté ce local d'un nouvel éclairage adapté aux activités proposées.



Les réalisations programmées en 2025

Le projet des travaux à réaliser pour le retour de la Mairie dans son bâtiment patrimonial d'origine, que nous souhaitions engager en décembre dernier, n'a pas à ce jour reçu toutes les autorisations nécessaires et les notifications de subventions escomptées.

La situation politiquement compliquée que vit depuis la dernière dissolution de l'Assemblée Nationale notre nation, l'absence de budget et d'informations fiables concernant les diverses subventions possibles et nécessaires à notre projet, ajoutent beaucoup d'incertitudes. Aussi, compte-tenu de la proximité des prochaines élections municipales et après en avoir débattu lors de notre dernier conseil municipal du 09 décembre, il a été décidé de mettre en attente ce dossier que nous ne saurions terminer dans de bonnes conditions d'ici la fin de cette mandature.

Alors durant cette nouvelle année nous allons nous adapter. Continuer à investir un peu, certes sur une courte durée, en partie en auto-financement et grâce à la nouvelle aide communautaire mise en place récemment par l'octroi de fonds de concours. Deux domaines fondamentaux et prioritaires au moins seront ciblés, la protection de l'environnement et la sécurisation de nos moyens de mobilité :

Environnement, réduction de nos émissions de CO₂ : nous rénovons l'ensemble de notre réseau d'éclairage public, soit 145 points lumineux. Installation de LED (Diodes électroluminescentes) à éclairage programmable et progressif en partenariat avec le SIEA (Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain). Possibilité de conserver un éclairage réduit à 20 % sur l'ensemble de la nuit. Ajout également de points lumineux dans les zones aujourd'hui mal éclairées. Coût estimé d'environ 100.000 €.

Sécurité, mobilité : par la création de nouveaux trottoirs, probablement Rue du Grillet de la RD1022 au Chemin du Lavoir. Nous ajouterons également 5 nouveaux panneaux de signalisation ou d'interdiction. Coût estimé d'environ 120.000 €.

Poursuite de la réhabilitation de notre centre-bourg...

Par ailleurs, nous continuerons de travailler sur l'optimisation du transfert de la Mairie dans son bâtiment patrimonial d'origine et sur la restructuration

de la place centrale et de la halle, toujours dans l'objectif de moderniser et d'embellir notre village.

Photovoltaïque : projet d'autonomie des bâtiments publics

Poursuite des programmes engagés à la recherche des partenariats indispensables à la mise en place d'équipements sur les bâtiments publics.

Installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques

En partenariat avec Le Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) nous devrions être en mesure d'installer sur notre commune une borne de recharge pour les véhicules électriques. Notre commande est actée auprès du SIEA (Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain).

Quelques travaux d'entretien dans notre église

- Réfection du chœur et de la sacristie, nouvelles peintures...
- Obstruction d'une petite infiltration d'eau
- Mode de sonnerie des cloches, passage en mode « tintement »
- Pose d'un projecteur « LED » pour mise en valeur de la façade d'entrée
- Contrôle de l'état de la couverture du clocher

3CM - Travaux d'adaptation des services d'eau potable et d'assainissement aux enjeux locaux et environnementaux

Les travaux qui débuteront au printemps 2025 afin d'adapter les services d'eau potable et d'assainissement aux enjeux locaux et environnementaux seront diligentés par notre Communauté de Communes et feront l'objet d'une communication ciblée.

En 2025, nous nous adapterons.
“La souplesse et la capacité d'adaptation sont des outils indispensables pour faire face aux situations aussi inattendues que difficiles.”

VOTRE COMMUNE EN QUELQUES CHIFFRES

Points marquants 2024 budgétairement

En dépenses

- + Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à d'autres structures moins favorisées. (Abondement au FPIC). Nous avons donc été prélevés de : 11 257 €.
- + Remboursement de la dette (capital et intérêts) : 100 343 €.
- + Regroupement pédagogique (hors bâtiments et énergies), 113 enfants de Pizay, soit un coût par enfant de : 1 051 €.
- + Inflation générale des charges de fonctionnement d'environ 2,00%.
- + En investissement et études : 280 035 €.

En recettes

- Dotation de Solidarité Communautaire : 111 351 €.
- Légère hausse des subsides de l'Etat : 44 573 € de dotation forfaitaire et 21 497 € de dotation de solidarité rurale.
- Impôts directs, inflation comprise et nouvelles constructions : 339 576 €.
- Taxe additionnelle aux droits de mutation (Conseil Départemental) : 55 659 €.
- Taxe d'aménagement, forte baisse, moins de constructions : 12 083 €.

→ A propos des impôts locaux, la taxe foncière bâtie (TFB).

Au niveau national, le taux moyen communal d'imposition 2023 appliqué sur les valeurs locatives des biens est de 39,42%. Votre commune a appliqué en 2024 un taux de 34,27 %.

Budget communal 2024 (est.)

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL ESTIMÉ AU 31/12/2024						
Résultats Reportés 23	226 033,41			572 876,70	226 033,41	572 876,70
Opération Exercice 24	389 199,58	105 103,27	527 938,53	768 388,33	917 138,11	873 491,60
Totaux	615 232,99	105 103,27	527 938,53	1 341 265,03	1 143 171,52	1 446 368,30
Résultats Clôture	510 129,72			813 326,50		303 196,78

Postes principaux

	Postes principaux réalisés en 2024	2024 (est.)
Dépenses	• Salaires, cotisations et charges des agents dont Regroupement Pédagogique Intercommunal.	234 673 €
	• Rééquilibrage frais, dont salaires, Regroupement Pédagogique Intercommunal.	34 441 €
	• Energies dont éclairage public.	38 150 €
	• Remboursement des emprunts (capital et intérêts).	100 343 €
	• Investissements et frais d'études.	280 035 €
	• Divers à caractère général.	74 467 €
Recettes	• Recette des 3 taxes (TH, FB et FNB).	339 576 €
	• Dotations Globale de Fonctionnement et de Solidarité Rurale.	66 070 €
	• Taxes d'aménagement et additionnelle aux droits de mutation.	55 659 €
	• Dotation de Solidarité Communautaire dont Attribution de Compensation.	111 351 €
	• Taxe sur les pylônes HT.	46 062 €
	• Subventions d'investissement.	35 567 €

CONCLUSION

L'exécution estimée des budgets de fonctionnement et d'investissement votés en 2024 dégage un excédent cumulé de 303.196 €. Notre situation financière est donc très saine. Aussi, nous avons décidé de procéder à un désendettement exceptionnel d'environ 100 000 € au 30/04/2025.

Les budgets 2025 reflèteront nos engagements déjà annoncés particulièrement dans le domaine de l'environnement en remplaçant nos 145 points lumineux d'éclairage public énergivores par des LED (Diodes électroluminescentes) à éclairage programmable et progressif. Dernière année également où nous utiliserons du fioul domestique. Nous lancerons également dans le cadre de la mobilité la réalisation d'un trottoir pour compléter le dispositif déjà existant Rue Du Grillet.

Et que M. Bruno LEMAIRE, ancien Ministre des Finances, soit rassuré, la commune de PIZAY, contrairement à ses allégations à l'encontre des collectivités, rembourse l'intégralité de ses prêts en cours ! Ce qui n'a jamais été le cas pour l'Etat, charge dont M. Le Ministre avait la responsabilité. Pour votre parfaite information, les collectivités ne totalisent que 20 % de la dette nationale et en investissement seulement.

Aurélië COCHET, Déléguée aux Finances
Marc GRIMAND, Maire de PIZAY

LE CPINI DE PIZAY, NOS POMPIERS

Le CPINI (Centre de Première Intervention Non Intégré) n'est pas départementalisé mais communal sous l'autorité de la communauté de commune



Son rôle est d'intervenir de jour comme de nuit pour :

- **Les secours d'urgence à la personne.** Pour les interventions non urgentes, une ambulance privée ou une ambulance des pompiers de Montluel sera envoyée sur décision seule du SAMU 01, lors de l'appel au 15 ou au 18 et non aux pompiers.
- **Les incendies**
- **Les accidents de circulation**
- **Les opérations diverses :** tempête, inondation, sauvetage ou capture d'animaux... (pour la destruction d'hyménoptères, celle-ci est payante sauf s'ils sont dans des lieux publics ou s'ils mettent en danger la vie de personnes fragiles ou allergiques). Cette année, nous avons eu **plus d'une quinzaine de nids de frelons**, en ce qui concerne les frelons asiatiques (noirs avec 2 bandes jaunes sur le corps et pattes oranges) nous ne sommes pas habilités à les faire. Il faut aller sur le site du gouvernement et taper frelons asiatiques, on vous expliquera la procédure et vous enverra une équipe pour la destruction.

En 2024, LE CPINI DE PIZAY a eu à intervenir à plusieurs reprises pour :

- 1 incendie
- 4 secours à personnes
- 5 accidents de la circulation
- 3 opérations diverses (inondation, bâchage de toit, sauvetage d'animaux)

Les pompiers de PIZAY remercient les habitants pour leur accueil et leur générosité lors de leur passage pour les calendriers.

APPEL

Nous sommes toujours à la recherche de volontaires.



Toutes personnes majeures et en bonne santé désireuses de devenir pompier, peuvent venir nous rejoindre. Après une formation initiale, ils pourront partir sur les interventions selon leurs disponibilités. Une manœuvre le 1^{er} dimanche du mois est prévue.

L'effectif du CPINI est constitué de 10 pompiers sur 12 prévus. 2 sont en cours de recrutement :

- Chef de section Adjudante DERRIAS Chantal (double engagement Montluel)
- Lieutenant MARGUIRON Claude (double engagement Montluel)
- Adjudant chef DE ST JEAN Julien (professionnel Lyon)
- Sergent SILVA Guillaume (pompier privé lyon)
- Sergent DA COSTA Cédric (double engagement Montluel)
- Sergente CORONA Isabelle (double engagement Montluel)
- Caporal Soquet Jerome (Président Amicale)
- Caporal Tribolet Jean Francois (secrétaire Amicale)
- Sapeur Bordonado Karl (Pompier privé Lyon)
- Sapeur Anselme Olivier

Et nos 10 retraités plus opérationnels mais qui répondent toujours présents pour venir nous aider lors de manifestations entre autre.

PUBLICITES

PÂTISSERIE MONNET
Pâtisserie Chocolaterie Glacier
200 Grande Rue, 01120 Montluel
Tél : 04 78 06 12 41

HORAIRES D'OUVERTURE
Du mardi au samedi : 8h30 - 12h30 & 15h - 19h
Le dimanche : 8h30 - 12h30
En juillet et août : fermeture le lundi & mardi

Statistiques BTA MONTLUEL - 01/01/2024 au 01/11/2024

Bilan des cambriolages (Cumuls annuels 2023 & 2024)

	2023	2024	Evo
Cambriolages de locaux d'habitation principale	46	49	+6,52 %
Cambriolages résidences secondaires	0	1	+100 %
Cambriolages de locaux d'activité professionnelle ou associative	33	30	-9,09 %
Cambriolages d'autres lieux	2	5	+150 %

Nombre d'interventions (Cumul annuel 2024)

		Total : 2142
Nombre interventions de jour 07h à 19h	1 639	+5,57 %
Nombre interventions de nuit 19h à 07h	503	par rapport à 2023 cumul 2023 : 2 029

Comment déposer une plainte

Tout individu, victime d'une infraction peut porter plainte.

Sur place.

Il suffit de vous rendre dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie pour effectuer un dépôt de plainte. Un procès-verbal est établi et la plainte est transmise au procureur de la République.

Déposer plainte en ligne.

Si vous êtes victime d'une atteinte aux biens (vol, escroquerie, délit de fuite, ...) dont l'auteur des faits n'est pas connu, vous pouvez déposer plainte en ligne. Vous pouvez être contacté par un policier ou un gendarme pour venir compléter votre déclaration en commissariat ou en gendarmerie.

Ce dispositif permet aux victimes de porter plainte à distance via internet ([Service-Public.fr](https://www.service-public.fr)), avec pour seul objectif de faciliter le dépôt de plainte.

Remplir une plainte en ligne sur la plateforme THESEE, pour les victimes d'E-Escoqueries.

Si vous êtes victime d'une escroquerie en ligne (faux acheteurs, faux vendeurs, fausses locations, faux sites de vente, ransomware, chantage en ligne, escroquerie aux sentiments), vous pouvez déposer plainte en ligne ; via le site « [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) ».

Remplir une plainte en ligne sur la plateforme PERCEVAL, pour les victimes d'un usage frauduleux de leur carte bancaire.

Si vous êtes victime d'un usage frauduleux de votre carte bancaire, vous pouvez déposer plainte en ligne ; via le site « [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) ».

Par correspondance.

Un autre moyen de porter plainte est d'écrire directement au procureur de la République. Cette lettre doit être rédigée sur papier libre et doit décrire les circonstances de l'infraction.

Comment nous joindre

La brigade territoriale de MONTLUEL est joignable via son numéro fixe « 04.78.06.10.24 » et le Centre d'Opérations et de renseignements de la Gendarmerie (CORG) de BOURG-EN-Bresse, via le « 17 ».

Vous pouvez également télécharger l'application « Ma Sécurité », où il vous sera facile de trouver les coordonnées de la brigade la plus proche, et même de « T chatter » avec un gendarme.

+ D'INFO

Trouver une mine d'info sur "Panneau Pocket"

"Gendarmerie BTA de Montluel"

<p>15 SAMU</p> <p>Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de soins.</p>	<p>17 POLICE SECOURS</p> <p>Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.</p>	<p>18 SAPEURS-POMPIERS</p> <p>Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.</p>
<p>112 NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN</p> <p>Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.</p>	<p>LES NUMÉROS D'URGENCE A CONNAÎTRE</p> <p>GRATUITS ET JOIGNABLES 7J/7 ET 24H/24.</p> <p>FÉDÉRATION FRANÇAISE DES TELECOMS</p>	<p>114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</p> <p>Accessible par visioconférence, tchat, SMS et fax pour contacter le 15, 17 et 18. Application "Urgence 114" disponible sur iOS et Android.</p>
<p>3117</p> <p>Pour signaler par téléphone une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.</p>	<p>3919</p> <p>Chantage, humiliation, injures, coups... Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est accessible de 9h à 19h du lundi au samedi.</p>	<p>119</p> <p>Numéro d'urgence dédié aux enfants en danger, victimes de violences physiques ou psychologiques.</p>
<p>31 117</p> <p>Pour signaler par SMS une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.</p>	<p>115</p> <p>Numéro du SAMU Social, vient en aide aux personnes sans abri et en grande difficulté sociale.</p>	<p>116 000</p> <p>Numéro d'urgence en cas de disparition d'enfants, il a pour mission d'écouter et soutenir les familles d'enfants disparus.</p>

#contrescambriolages

CONTRE LES CAMBRIOLAGES LES BONS RÉFLEXES EN CAS D'EFFRACTION

<p>17</p> <p>Prévenir immédiatement la police ou la gendarmerie</p>	<p>Préserver les traces et indices à l'intérieur et à l'extérieur</p>	<p>Porter plainte muni d'une pièce d'identité*</p>
<p>Faire opposition auprès de sa banque pour les chèquiers et cartes de crédit dérobés</p>	<p>Déclarer le vol à son assureur par lettre recommandée dans les 2 jours ouvrés</p>	<p>Prendre des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures)</p>

*Ou sur <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>



LA SÉCURITÉ PARTOUT ET POUR TOUS

Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !

- Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.
- Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.
- Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.
- Bénéficiez de l'opération « tranquillité seniors » : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre mairie, de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, **lorsque les circonstances le justifient.**
- Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.









- Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.
- N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plom-bier, électricien...), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.
- Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (« https »).

- Évitez de détenir trop d'espèces ; privilégiez les paiements par carte bancaire.
- Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.
- Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.
- Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.

Pour en savoir plus, consultez le guide « Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes ! » sur le site www.interieur.gouv.fr



La circulation des trottinettes électriques

Au vu du nombre croissant d'accidents impliquant des trottinettes électriques, et des plaintes des riverains, se plaignant du comportement des utilisateurs de ces EDP motorisés (Engin de Déplacement Personnel), des actions répressives et régulières vont prochainement être organisées, sur les communes de la 3CM.

Afin d'éviter tout désagrément, la Gendarmerie de Montluel vous informe des règles à respecter, ou à faire respecter par vos enfants, quant à l'utilisation de ce nouveau mode de transport :

- Depuis le 1er septembre 2023, l'age minimum légal est passé de 12 à 14 ans
- Une seule personne par trottinette
- Téléphone, casque audio et/ou oreillettes INTERDITS
- Assurance OBLIGATOIRE
- Équipement obligatoire : système de freinage, avertisseur sonore, feux avant et arrière, dispositifs réfléchissants arrière et latéraux
- Vitesse limitée à 25 km/h
- En agglomération : circulation sur les **pistes cyclables** (en absence de pistes cyclables, circulation sur les routes dont la vitesse maximale est de 50 km/h (aucune autorisation de rouler sur les trottoirs au sein de la 3CM)
- Respect du code de la route (interdiction de circuler en sens interdit)
- Hors agglomération (routes dont la vitesse maximale autorisée est de 80 km/h) : il est **obligatoire de porter un casque, un équipement rétro-réfléchissant et de rouler avec les feux de position allumés** (aucune autorisation de rouler sur les trottoirs au sein de la 3CM)
- Stationnement interdit des trottinettes sur les trottoirs.



→ → → ↓



La plupart des infractions listées ci-avant étant sanctionnées par une amende forfaitaire de **135€**

Le but de ces actions est de réduire le nombre des accidents et de lutter contre les comportements les plus irresponsables.

ASSOCIATION SAUVETEURS SECOURISTES DE LA CÔTIÈRE

Sauriez-vous porter secours à un proche qui s'est brûlé, qui fait une fausse route ou une hémorragie ?

Notre association est dynamique et pleine de projets :

- Former le maximum de personnes (de 10 à 95 ans) aux **Premiers Secours Citoyen** (PSC 7 heures)
- **Former** des Équipiers premiers secours et des Formateurs
- **Sensibiliser les moins de 10 ans** par des actions spécifiques (jeux de société, secourisme, ...)
- Initier au fonctionnement du **défibrillateur**
- Sensibiliser aux **accidents domestiques**
- Développer en 2h les principaux **Gestes Qui Sauvent** (GQS)

Rejoignez-nous pour enrichir vos compétences, valoriser celles que vous avez déjà, devenir citoyen de sécurité civile, collaborer à diverses actions et projets.

A vos agendas !

Formations Premiers Secours Citoyen (PSC)

7 heures de formation dans nos locaux à Montluel en 2025 :

- Mercredi 26 et jeudi 27 février de 8h30 à 12h00 (spécial jeunes de 10 à 16 ans)
- Mardis 25 mars, 1 et 8 avril de 19h30 à 22h00 (3 soirées)
- Lundi 28 et mardi 29 avril de 8h30 à 12h00 (spécial jeunes de 10 à 16 ans)
- Samedis 10 et 17 mai de 8h30 à 12h00 (2 matinées)



Les formations peuvent aussi se dérouler au plus près des besoins, dans les mairies, les écoles, les centres sportifs, en entreprise pour le SST...

+ D'INFO

Pour tous renseignements, besoins de formation (PSC, SST, PSE1, PSE2, GQS, formation initiale ou continue) contactez nous :

06 62 63 51 40

asscm01@ffss.fr

www.ffss01assc.com



Entretien des espaces verts
Aménagements paysagers

Elagage - Tonte - Débroussaillage - Taille de haies

72 rue du Vernay - 01120 PIZAY
06 64 32 18 30 - sdnature76@gmail.com



1481 Avenue des Près Seigneurs
01120 DAGNEUX
Tel : 04.78.06.12.48 - Fax : 04.78.06.07.02
crevat@gedimat.fr



Travaux de cimetières
et de bâtiment
Pompes funèbres
Chambre funéraire
Transport de corps
Articles funéraires

Marbrerie Alain ROSSET

Siège social / Atelier / Magasin
Chemin Gillard - Z.I. des Chartinières - 01120 DAGNEUX
Tél. 04 78 06 18 04 - marbrerie.rosset@gmail.com
Siret 343 845 871 00015 - R.C. Bourg B - R.M. 01



16, cours de la Portelle - 01120 Montluel - 04.78.06.26.78
Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h, le dimanche de 9h à 12h.

COURSES U.com U location ... pour vous, près de chez vous!



CHAUFFAGE - SANITAIRE - ÉNERGIES RENOUVELABLES
RÉNOVATION SALLE DE BAIN - DÉPANNAGE

Tél : 04 78 06 29 56

Jérémy SALINAS
Dirigeant

Votre solution
photovoltaïque, batterie et
management de votre
énergie

06 22 93 97 92

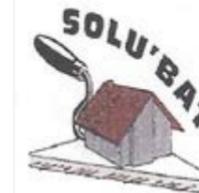
jeremie.salinas@cmyenergie.fr
www.cmyenergie.fr
04 78 06 29 56
@Cmyenergie

JLC MAINTENANCE

Entretien & dépannage
de votre chaudière

GAZ - FIOUL - SOLAIRE - BOIS

04 78 06 79 52
jlcmaintenance@orange.fr



Lilian Carmantrand

34 impasse des Tournesols
01120 PIZAY
l.carmantrand@orange.fr

Tél : 0611528592

Siren 482 359 346/Code APE 4399C

SOLU'BAT

Maçonnerie Générale neuf et rénovation,
démolition, piscine



Fourniture - Installation - Maintenance

POMPE A CHALEUR - CLIMATISATION - PLOMBERIE
PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

1123 avenue des prés seigneurs 01120 DAGNEUX

04 72 26 53 31

contact@bourgeon-perrin-climatisation.fr

www.climatisation-bourgeon-perrin.com



TERRE FLEURIE



But de notre association : fleurissement du village

Elle s'autofinance grâce aux manifestations. Les fonds récoltés nous permettent d'avoir de beaux projets de fleurissement tout en respectant les restrictions d'arrosage. Grâce à cet autofinancement, nous n'avons pas besoin de demander de subvention communale.

Notre association est composée de :

- 7 membres qui forment le conseil d'administration,
- 1 personne bénévole régulière qui vient nous aider lors de chaque activité liée au fleurissement.
- 9 membres d'honneur bénévoles qui tout au long de l'année nous apportent aides et soutien.

Arrivée en cours d'année d'une nouvelle recrue, Lina SPADINY, ces 2 nouvelles mains vertes venues renforcer l'équipe de Terre-Fleurie, participe à la pérennité de notre association. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre équipe.

Faits marquants

L'année fut encore marquée par les arrêtés sécheresse et les restrictions d'utilisation de l'eau imposée par la préfecture. Nous travaillons sans relâche pour élaborer de nouveaux projets d'embellissement du village en prenant en compte ces restrictions.



Côté vandalisme, ça s'est un peu calmé, nous avons eu le déplacement de la structure Pizay, sans conséquence et le saccage des fleurs dans la grande coupelle au clos Eugénie.

Même si cela est moins violent que l'an passé, ça reste quand même

inacceptable !

Projet réalisé en 2024

Clos Eugénie

- réfection du toit de la cabane en bois.
- Implantation d'une table pique-nique en bois massif



Fleurissement

- Clos Eugénie, Cimetière, Église, gros pot le long de la D22. Malgré les arrêtés sécheresse nous avons décidé d'un Fleurissement léger afin apporter un peu de couleur au village.
- Achat et plantation de 2 Lauriers blancs dans les 2 gros pots à l'entrée du portail du cimetière.
- Plantation d'une petite jachère fleurie sur le massif en face de la mairie.

Vente de terreau aux particuliers

Achat 2024 : 315 sacs de Terreau horticole.

Chaque année l'association Terre-Fleurie propose aux habitants de Pizay de participer à la commande groupée de terreau horticole et bénéficier d'un tarif préférentiel.

En 2024, nous avons enregistré 40 commandes (soit 221 sacs de vendu).

Manifestation 2024

- **Fête du village le 13 juillet** : Une belle fête qui a réuni 45 doublettes pour le concours de pétanque tous ont eu un lot

En soirée une **paëlla géante** servi à 250 convives qui se sont régalés tout en musique et chants proposé par le groupe Folk country, des Tamaloo's

La fête s'est terminée en beauté avec une distribution de 400 bracelets fluo offerts aux enfants par Terre-Fleurie, un défilé lumineux jusqu'au groupe scolaire et un très beau **feu d'artifice** offert par la municipalité.

- **Concert d'acoustic music club** du 20 septembre. Pour fêter leurs 10 ans de scène ouverte, Terre-Fleurie s'est associé avec acoustic music club pour organiser une très belle soirée de concert Folk et Country. 9 groupes se sont produit sous la halle pendant que nous régalaions les spectateurs par une petite restauration et la buvette.



- Et pour terminer, un **grand déballage** le 6 octobre : les caprices de la météo ont fait désister un certain nombre de participant.

Matériel des associations

Depuis cette saison, Evelyne Chevelu a repris la gestion du matériel des associations et la gestion des locations pour les particuliers.

→ 18 sorties de location pour cette année.

Pour en savoir +, rendez-vous sur notre site à la rubrique matériel des associations :

<https://www.terrefleurie-pizay.fr/Materiel-des-associations/>

Notre équipe au complet

- Martine ARDITO, Chantal GARD, Françoise LEBLANC DERRIAS, Lina SPADINY, Eric ARDITO, Joël DECATOR, Claude DERRIAS, M Bruno LEBLANC.

Membres d'honneur

- Carole VILAIN, Josiane DECATOR, Magali VICARD, Viviane DERRIAS, Alain Chanteur, Jean-Paul GARD, Rémi et Maryon CHAPOLARD, Chantal DERRIAS.

APPEL

Si vous aussi avez du temps libre, vous souhaitez faire partie de notre association, contactez :

terrefleurie.pizay@gmail.com

www.terrefleurie-pizay.fr/

www.facebook.com/terrefleurie

L'équipe de Terre Fleurie

A vos agendas !

Projets

- Nous continuerons notre objectif d'un beau fleurissement, à commencer par le monument, car une réflexion est en cours en partenariat avec la commune pour un enrochement fleuri.
- Autre projet moins complexe : transformation de la cabane en bois au clos Eugénie en boîte à livre.

Manifestations

- **Dimanche 18 mai :** nous envisageons d'organiser un Grand-déballage et vide maison.
- **Dimanche 13 juillet :** fête du village avec concours de pétanque, paëlla géante, feu d'artifice de la municipalité.

Information / inscription sur notre site :

www.terrefleurie-pizay.fr/

LE PÉRISCOLAIRE



L'Association Tri-Côt'Ain, régie par la loi 1901, est animée par un bureau composé exclusivement de parents bénévoles. Elle assure la gestion des accueils périscolaires des trois communes du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) : Bressolles, Pizay et Le Montellier, les municipalités gèrent le personnel.



Les accueils du matin et du soir sont ouverts à toutes les familles dont les enfants sont scolarisés. Sous la supervision des 3 animatrices (Sandrine, Méline et Catherine), employées par la mairie, les enfants bénéficient d'un environnement adapté pour :

- **Le matin :** se préparer en douceur à leur journée d'école.
- **Le soir :** goûter, commencer leurs devoirs ou se détendre en participant à des activités ludiques.

Remerciements et nouvelle composition du bureau

Lors de l'Assemblée Générale du 3 octobre 2024, le bureau a été renouvelé à la suite du départ d'Emmanuelle Ripolles (présidente) et d'Amandine Roger (vice-trésorière). Un grand merci à elles pour leur dévouement et leur engagement au service de l'association !

Le nouveau bureau se compose désormais des membres suivants :

- Présidente : Claire MEUNIER
- Vice-présidente : Delphine COLOM
- Trésorière : Sabrina BENALI
- Vice-trésorière : Jiexiu SUN
- Secrétaire : Marco SCHUDEL
- Vice-secrétaire : Audrey JASSAUX



Le conseil d'administration s'est également agrandi grâce à la mobilisation de Céline DUPIEUX CHABERT et d'Anne-Laure COMTET.

+ D'INFO

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le bureau par mail :

tricotains@gmail.com

Toutes les informations sur le site :

www.tricotain.fr

Pour tout renseignement sur les inscriptions, vous pouvez contacter la référente de votre commune de résidence.

Bressolles : Florence Paillason
tricotain.bressolles@gmail.com

Pizay : Isabelle Loriz
perisco.pizay@gmail.com

Le Montellier : Patricia Monard
tricotain.lemontellier@gmail.com

AUTO-ÉCOLE LA CÔTIÈRE
LA CÔTIÈRE - MONTLUEL
DEPUIS 1968
31 PLACE CARNOT 01120 MONTLUEL

0120 MONTLUEL
04.78.06.36.33

www.autoecolelacotiere.fr

PERMIS B
PERMIS B AUTOMATIQUE
AAC ET SUPERVISÉE
PERFECTIONNEMENT
PRISE À DOMICILE
CODE SUR INTERNET

autocolelacotiere.fr

04 78 06 36 33

N° D'AGRÈMENT PRÉFECTORAL 4480

PEUGEOT
FIAT
CITROËN

Réparation
Entretien
Carrosserie
Vitrage
Véhicule Neuf
et d'Occasion

La Boisse

WWW.GARAGE-LABOISSE.FR
Tel : 04.72.25.10.10

SOUS DES ÉCOLES



Au pays du Sou des écoles de Pizay, nous avons notre priorité... manger !

Nous avons donc commencé notre saison 2023-2024 sur une excellente **tariflette** préparée par nos soins et avec beaucoup d'amour. Elle a fait son petit effet et c'est donc avec grand plaisir que vous l'avez retrouvée en novembre pour débiter la saison 2024-2025.

Au pays du Sou des écoles de Pizay, nous sommes comme les enfants pour qui nous donnons notre temps précieux, nous aimons la fête et les cadeaux !

C'est ainsi que vous avez été nombreux à venir échanger quelques mots et un vin chaud autour du **marché de Noël**, où de nombreux artisans, spécialement mandatés par le père Noël sont venus vous présenter leur talent ! Le **père Noël** est venu superviser lui-même cet événement à bord de sa magnifique **calèche** dont petits et grands ont pu profiter le temps d'une balade dans notre ville. Beaucoup d'entre vous sont repartis avec un magnifique **sapin de Noël** que le Sou a été choisir avec soin pour apporter de la magie dans vos foyers.



Au pays du Sou des écoles de Pizay, on aime se déguiser, je vous l'ai dit, nous sommes une équipe de grands enfants !

Alors naturellement nous avons préparé un **Carnaval** au mois de mars. Le **défilé des enfants** d'abord puis l'arrivée de **Monsieur CARNAVAL**, confectionné par les enfants du périscolaire.

Le soir, comme nous sommes des mélomanes certifiés, vous avez pu profiter d'un concert sympathique.

Pour cette nouvelle saison, que vos costumes soient prêts pour le 29 mars 2025.



Au pays du Sou des écoles de Pizay, nous aimons la nature.

Nous avons donc innové en vous proposant un large éventail de **plants de légumes, de fruits et de plantes**. Cela a été un vrai succès.

De ce fait, le Sou a décidé cette année de réitérer l'événement alors à vos pelles et vos râteaux, le 4 mai 2025 on jardine.

D'ailleurs, nous avons pu constater que vous étiez plus tisanes que mojito ! Néanmoins, nous vous proposerons le 18 avril 2025 un nouvel événement : **une vente de vin afin d'agrémenter vos repas**. Surveillez bien les cahiers des enfants et les boîtes aux lettres.

Au pays du Sou des écoles de Pizay, nous clôturons toujours nos saisons avec une jolie fête réunissant les 3 écoles du RPI.

L'année dernière, c'est au pays du Sou des écoles de Le Montellier que nous sommes allés pour festoyer. Tous nos bénévoles ont donné un peu, beaucoup, passionnément, à la folie... de leur temps pour rendre cette fête mémorable pour tous les enfants et toutes les familles des 3 communes.

Cette année encore nous nous réunirons tous ensemble pour fêter la fin de l'année scolaire sur la commune de Bressolles le vendredi 27 juin 2025.

Car Au pays du Sou des écoles de Pizay, le temps, court ou long que nous donnons à cette association, permet à nos enfants qu'ils soient des écoles de Pizay, de Bressolles ou de Le Montellier de **réaliser des escapades, des aventures, des voyages** avec leur classe et leur professeur des écoles. Et pour tout ça nous les remercions vivement !

A vos agendas !

- **29 mars 2025 :** Carnaval
- **18 avril 2025 :** Distribution de vins
- **4 mai 2025 :** Distribution de plants de légumes et fleurs
- **27 juin 2025 :** Kermesse (sur Bressolles)

+ D'INFO

- Présidente : Elodie NOBLOT
- Secrétaire : Amandine ROGER
- Trésorier : Kevin GOURDAN
- Vice-trésorière : Tiffany LOZANO

Les bénévoles actifs sur nos manifestations, ceux présents en amont pour la préparation et leurs conjoints. Sans vous rien ne serait possible, merci !

✉ soudepizay01@gmail.com

f www.facebook.com/SouDePizay

Alors cette année encore, au pays du Sou des écoles de Pizay, nous allons nous démener pour vous offrir une belle saison 2024-2025.

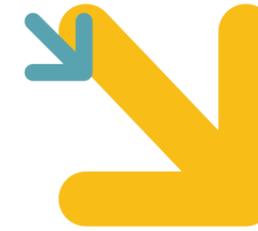
Et si vous le coeur vous en dit,
rejoignez -nous !

LES COULISSES DE PIZAY

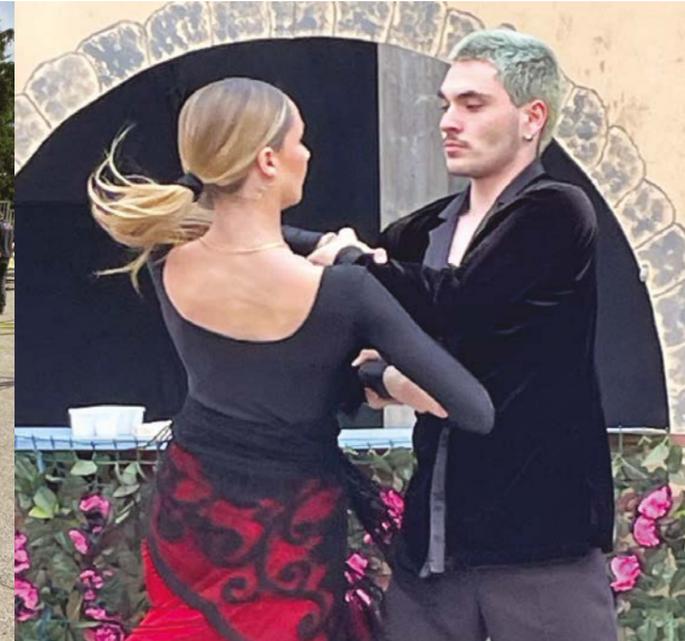
La troupe a joué devant le local des Associations, représentation sous le soleil et avec beaucoup de monde (environs 500 spectateurs) venus voir ce spectacle 2024.

Pour l'édition de 2024, la troupe était composée de **23 acteurs « multi-villages »** pour 21 rôles comme suit :

- 3 pers. de La Boisse,
- 1 pers. de Bourg Saint-Christophe,
- 1 pers. de Montluel,
- 3 pers. de Nievroz,
- 1 pers. de Montmerle-Sur-Saône,
- 1 pers. de Saint Eloi,
- 1 pers. de Bressolles,
- 2 danseurs flamenco de Lyon grâce à Clémence
- 10 acteurs de Pizay dont Eglantine, la vache du conscrit prêtée par Laurence DOST, fille de Danièle DOST, élaborée Jean-Eugène FASSION, tous les 2 anciens acteurs de précédents contes de Pizay, disparus début 2023.



**UN
GRAND
MERCII !**



Et sans oublier les aides pour la Logistique et la technique :

- Régie son (Evelyne THOMAS, ancienne actrice des contes de Pizay),
- Mado PLATHIER pour la log. « avant-pendant-après »
- Les décors avaient été préparés de main de maître bricoleurs coordonnés par Jean TEYSSIER aidé de Jean-Marc, de Martial, d'Alexandra PICARD, Joëlle, Clem, Méline et Léane, Louise, Ulysse/ « Picasso », Octave/ « flash infos », Joël et Les Contes de Dagneux pour le prêt de décors et le camion pour la logistique transport assurée par Jean Luc MARTINET
- Les assistants du chef décors le Jour J (en plus) : Jean-Marc Franck, Didier, Alain,
- La commune de Balan pour le prêt de leur barnum
- Le Sou des Ecoles de Pizay pour le prêt des accessoires d'ambiance,
- Fred DAZORD pour son soutien log., et le team décors de Bressolles pour leur accessoires et logistique de prêt de décors
- Monsieur Jean-Paul GARD pour le prêt de son joli tracteur
- Luis MARQUES, pizoland, pour « l'horloge du temps »
- La Société de Chasse pour le prêt des bacs bleus en guise de chambre froide, par Mr Eric ARDITO
- Le groupe Musicos Les Potes Agés, groupe qui assure l'ambiance pré et post conte

- Alexandra et ses enfants Méline et Léane pour leur inspiration en écriture de ce conte ;
- Un grand merci à Mado, Clem et Claudine GAUDY pour leur participation au groupe d'écriture
- et enfin Mme BORREL, vice-Présidente de la troupe Les Coulisses de Pizay, femme de l'ombre hors pair, actrice mais toujours dynamique, discrète, toujours disponible et fidèle, présente **depuis 2004 et de Pizay pour nos 20 ans de conte...**

Le Président : J.Mollard
0616172994 / joel.mollard06@gmail.com

**A vos
agendas !**

**Les prochains
contes en côtiers
auront lieu
du vendredi 06/06
au samedi 14/06/25**

**Thème :
« Les 7 péchés
capitaux »**

- Ouverture
06/06/25 - 19h30 : Ste Croix
« La colère »
- 07/06/25 - 19h30 : Bressolles
« La luxure / La dépravation »
- 08/06/25 - 19h30 : Pizay
« La gourmandise »
- 09/06/25 - 19h30 : Dagneux
« L'avarice »
- 10/06/25 - 19h30 : Montluel
« L'orgueil »
- 11/06/25 - 19h30 : Balan
« La paresse »
- 13/06/25 - 19h30 : La Boisse
« L'envie »
- Clôture
14/06/25 - 19h30 : Bèlignieux
« La rédemption / Les murs
de la vertu »

LE COMITÉ DES FÊTES



↳ La fête de la Saint Jean, le samedi 22 juin 2024

« Chantons sous la pluie ! »

Une fois par an, nous rassemblons les habitants de Pizay et des villages voisins pour une fête de village populaire : **la fête de la Saint Jean**. L'événement est un rendez-vous festif et familial qui démarre vers 18 heures pour se terminer au petit matin.

Cette année au moment de commencer l'accueil des visiteurs, une forte pluie s'est invitée à notre fête. Malgré cette météo très maussade, les Pizolands et amis des villages voisins ont tout de même répondu présents. **Merci à tous ceux qui ont bravé la pluie pour venir nous retrouver.**

Pour la Fête de la Saint Jean, le Comité des Fêtes de Pizay propose un repas avec au menu, **une cuisse de bœuf cuite au feu de bois accompagnée d'un gratin dauphinois**. De la petite restauration est aussi disponible et la buvette rythme toute la soirée.

La fête se déroule dans la bonne humeur et côté ambiance musicale, certains ont pu dévoiler leurs talents, soit au son du **karaoke** avec son écran LED géant, soit en profitant de la musique qui anime la place du village.

Cette fête est organisée aux alentours du 24 juin, jour de la Saint Jean, et à quelques jours du solstice d'été. A la tombée du jour, nous allumons le feu de la Saint Jean. La symbolique veut qu'en brûlant de la fin du jour à la nuit tombée, les feux prennent ainsi le relais des rayons solaires pour prolonger cette journée d'été, avant que les jours ne commencent à se raccourcir. La soirée se prolonge ainsi autour du traditionnel brasier de la Saint-Jean.

Côté organisation, c'est plus d'une vingtaine de bénévoles qui sont impliqués dans la préparation, l'organisation et l'installation des infrastructures. **Ce sont aussi ces mêmes bénévoles qui sont là pour vous accueillir, vous servir et vous offrir une belle fête de la Saint Jean.**



↳ La soirée des bénévoles, le vendredi 8 novembre 2024



« Créons du lien »

Lors d'une manifestation, nous sommes tous dans l'action et nous n'avons pas forcément beaucoup de temps pour créer du lien entre bénévoles. Oui, c'est vrai, d'une année sur l'autre nous pouvons retrouver des fêtes connues et apprendre ainsi petit à petit à nous connaître. Mais rien ne vaut une soirée dans la bonne humeur pour échanger et se découvrir sans être dans le feu de l'action.

Le 8 novembre une vingtaine des bénévoles ayant œuvrés à la Fête de la Saint Jean se sont retrouvés en toute convivialité pour la **soirée de remerciement des bénévoles**.

Exceptionnellement cette année, nous n'avons pas participé au Téléthon. Nous espérons que ce ne sera que partie remise en 2025

A vos agendas !

En 2025, la fête de la Saint-Jean aura lieu le samedi 21 juin jour de la fête de la musique.

Nous programmerons une animation musicale live au cours de notre traditionnelle fête pour honorer aussi la musique.

+ D'INFO

Le Comité des Fêtes de Pizay est une association Loi 1901 qui a pour vocation d'animer notre village. Les membres de l'association :

- Présidente : Isabelle Van Eyseren
- Vice-Présidente : Elodie Decamp
- Trésorière : Aurélie Cochet
- Vice-Trésorier : Benoit Vannier
- Secrétaire : Stéphanie Peguet
- Vice-Secrétaire : Patricia Ballet

Sans oublier tous les bénévoles d'un jour (ou plus !) qui se dévouent pour organiser nos animations !

✉ fetespizay@yahoo.com

f www.facebook.com/fetespizay

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE



La société de chasse compte actuellement **33 membres, dont 24 résidents ou natifs de Pizay et 9 licenciés extérieurs**. Pour cette nouvelle saison, nous sommes heureux d'accueillir **4 nouveaux chasseurs : 3 Pizolands et 1 Dagnard**.

Composition du bureau

- Président : François GIRERD
- Vice-président : Julian FOURMY
- Secrétaire : Cédric POGNEAUX
- Secrétaire adjoint : Alexandre DOST
- Trésorier : Éric ARDITO
- Trésorier adjoint : Gilbert BOCQUIN
- Assesseur : Thierry PELLICOLI

La chasse est autorisée de septembre à mi-janvier, avec des sorties prévues les jeudis et dimanches.

Les battues ont lieu

- un samedi sur deux,
- uniquement le matin,
- de mi-octobre à fin février.

En cas de dégâts importants dans les cultures (notamment causés par les sangliers), des battues exceptionnelles peuvent être organisées les autres jours de la semaine, à l'exception des **mardis** et **vendredis**, où la chasse est strictement fermée pour tous.



Pour garantir la sécurité, ces battues sont signalées par des panneaux triangulaires jaunes portant la mention : « Chasse en cours ».

Nous invitons tous les usagers de la nature, qu'il s'agisse de vététistes, randonneurs, cavaliers, quadistes ou motards, à **porter des gilets fluorescents** afin de garantir une meilleure visibilité pour la sécurité de chacun.

Nous vous remercions également de bien vouloir respecter les chemins communaux. La nature offre suffisamment d'espace pour que chaque personne puisse en profiter pleinement dans un respect mutuel.



Merci par avance pour votre compréhension et votre coopération.

Projets réalisés en 2024

Dans le cadre de nos actions, nous avons organisé en partenariat avec la municipalité une matinée dédiée au « **Village Propre** ». Malheureusement, la participation a été limitée, peut-être en raison d'une communication tardive.

En octobre, notre **matinée boudin** a rencontré un franc succès.



Un grand merci aux habitants pour leur participation active à cet événement.

A vos agendas !

Pour la saison 2025, nous prévoyons plusieurs événements importants :

- Une matinée « **Village Propre** ». Une date est à définir (probablement en mars)
- **19 juillet 2025** : le ball-trap se tiendra sur une seule journée.
- **11 octobre 2025** : la traditionnelle « **Matinée boudin** ».

Un immense merci à tous les chasseurs et bénévoles qui œuvrent au bon fonctionnement de la société.

Cette année, nous avons malheureusement perdu deux figures emblématiques :

- **Fernand Rubat**, notre doyen de 87 ans,
- **Charlot Bouchard**, affectueusement appelé « Petit Charlot », âgé de 84 ans.

Ces deux hommes, engagés non seulement dans notre société de chasse mais aussi au sein du Conseil municipal, laissent un grand vide derrière eux. Leur dévouement et leur présence marqueront nos mémoires.

Les chasseurs

LE COMITÉ DE JUMELAGE « MONTLUEL ET COMMUNES ENVIRONNANTES »



Balan - Béliigneux - Beynost - Bressolles - Dagneux - La Boisse - Montluel - Niévroz - Pizay - Sainte Croix

L'année dernière déjà, nous avons renoué avec la tradition des **séjours linguistiques** :

- un groupe d'étudiants du lundi (cours d'allemand du lundi soir à Dagneux) s'était rendu à Ostfildern pour un stage intensif d'allemand.
- Lors de la dernière semaine de mai 2024, ce sont 9 Allemands qui sont venus à Montluel pour un cours de français intensif.
- Une soirée conviviale a réuni les participants du cours, les familles d'accueil, les organisateurs, le samedi soir 1^{er} juin sous la halle de Sainte-Croix.

Le prochain séjour linguistique, pour les Français apprenant l'allemand, aura lieu à Ostfildern du 7 au 14 mai 2025.

Le 15 juin 2024, l'Ambassadeur de France à Berlin a remis le prix Joseph Rovau à plusieurs associations présentant des formes innovantes d'engagement en faveur de l'amitié franco-allemande.

En cette année olympique, le prix visait tout particulièrement à récompenser les projets illustrant l'engagement citoyen à travers le sport. Ce sont notamment le comité de jumelage de Montluel (CJMO) et l'association d'amitié franco-allemande d'Ostfildern (DFF) qui ont été récompensées → depuis 2019, le comité de jumelage de Montluel et le DFF organisent ensemble, en septembre, des rencontres sportives... dont la dernière édition a eu lieu les 21 et 22 septembre : participation d'équipages franco-allemands (60 personnes) à la **Lyon-Kayak** et **randonnée urbaine dans Lyon**.



Le 18 octobre

le comité de jumelage a organisé « son » **Oktoberfest** (= fête de la bière), accueillant plus de 80 personnes sous la halle Didier à Dagneux, 2 fours à flammekueches ont été allumés.



Le 30 novembre

Nous avons compté presque autant de participants à la **fête de Noël / atelier couronnes de l'Avent** à Sainte-Croix.



+ D'INFO

Si vous souhaitez rejoindre notre association, ou si vous avez simplement besoin d'informations contactez :

✉ comite-jumelage-montluel@orange.fr

🌐 www.montluel-ostfildern.eu

TRAITEUR
Chanel
MONTLUEL

Mardi au Vendredi
08h - 13h00 15h00 - 19h00
Samedi
08h - 13h00 14h30 - 19h00

276, GRANDE RUE
01120 MONTLUEL

TÉL : 04.78.06.10.42
chanel.traiteur@orange.fr
Dimanche 08h00 - 12h30

BM EXPERTISES
Diagnostics Immobiliers

M. Bekrar

06 99 04 40 88 // 04 825 31 374

115 Le pré Sabotier
01120 Pizay

bm.expertises@yahoo.fr
site web : www.bmexpertises.eu

PRODUCTEURS & COMMERÇANTS

Intermarché
La Boisse

DU LUNDI AU SAMEDI 8h30-19h30 NON STOP

OUVERT LE DIMANCHE DE 9H À 12H15

www.intermarche.com
vos courses sont entre de bonnes mains

168 route de Thil - 01120 La Boisse
Tél. **04 78 06 32 66**
Fax 04 78 06 00 49

GARAGE SOQUET

Mécanique / Entretien toutes marques
VENTE VEHICULES NEUFS & OCCASIONS



12 Faubourg Montbrevail - 01120 MONTLUEL

04 78 06 10 26

garage.soquet@sfr.fr

LE MOUL'AIN DES FOURMY

Catherine, Samuel, Lors de notre dernier article paru dans notre édition 2022, vous étiez dans la phase de la création de votre entreprise qui consistait à produire et transformer votre culture de blé, en farine puis en pâtes sèches. Presque 3 ans plus tard, vous êtes bien lancés et vous commencez à être bien connus.

Avez-vous d'autres objectifs ou projets d'évolution pour les années à venir ?

Trouver des nouveaux points de vente, travailler avec des professionnels tels que restaurateurs, traiteurs, etc.

Nous commençons à travailler avec **les collectivités locales**, telles que les cantines de collège, lycée ou crèche. C'est un axe de développement sur lequel nous allons poursuivre. L'implication des responsables de cuisine est importante dans cette démarche d'éducation du goût, qui permet aux enfants de découvrir des produits locaux et artisanaux naturels sans additifs.

Pour les pâtes : **accroître le nombre de formes**, avec des pâtes longues tagliatelles et d'autres formes en pâtes courtes, et d'autres idées à tester...

Pouvez-vous nous faire un petit retour sur les Portes Ouvertes 2025.

Nous avons organisé, les 8 et 9 février 2025, nos **1^{ères} Portes Ouvertes sur la ferme**. Depuis le début de l'activité Le Moulin des Fourmy en janvier 2023, nous avons souhaité accueillir le public et nos clients sur l'exploitation.

Ouvrir notre ferme est pour nous essentiel, car c'est montrer le matériel utilisé pour les cultures et pour la production des farines et des pâtes, expliquer chaque étape : **depuis le semis jusqu'aux moissons et la transformation des céréales jusqu'aux produits finis**, échanger directement sur nos méthodes de travail.

Des animations sont venues accompagner la découverte de notre exploitation :

- La vente de pains cuits au feu de bois dans le four familial a eu un grand succès. Les pâtons ont été préparés avec notre farine par les 2 boulangers avec qui nous travaillons : Fournil de Lya à Pizay et La Miette d'Adripain à Blyes.
- Balade en calèche, avec cheval ou âne.
- Parcours de tracteurs à pédales pour la joie des petits.
- Les pauses gourmandes de ces journées avec buvette, restauration avec plateaux de charcuteries – fromages et crêpes préparées avec notre farine.
- Dégustation de gâteaux yaourts maison natures et aromatisés à l'huile de tournesol citron de nos voisins Les 3 Frangins, qui étaient présents pour la vente de leurs huiles.

Lors de nos Portes Ouvertes, nous avons officialisé **l'ouverture de notre Magasin à la ferme qui est ouvert le vendredi de 15h à 18h.**

Les clients peuvent retrouver nos farines et pâtes vendues **en paquets**, mais aussi **en vrac** (en apportant ses contenants, afin de réduire les déchets). En complément, des produits de collègues agriculteurs sont proposés à la vente.

Malgré le temps pluvieux du samedi, pour lequel balade en calèche et parcours de tracteurs à pédales

ont été interrompus, nous avons accueilli beaucoup de personnes qui ont montré leur intérêt pour l'agriculture locale et la consommation directe, ce qui nous motive encore plus pour continuer l'aventure.

Nous avons eu le plaisir de recevoir dans une ambiance familiale, de nombreux visiteurs dont nos partenaires et clients, ainsi que nos acteurs locaux. Également des personnes, ne connaissant pas notre activité, ont eu la curiosité de venir découvrir la ferme et nos produits.



Nous sommes enthousiastes et nous vous donnons rdv l'année prochaine pour la 2ème édition de nos Portes Ouvertes !



+ D'INFO

Pour nous contacter ou mieux connaître Catherine et Samuel FOURMY :

lemoulaindesfourmy
bonjour@lemoulaindesfourmy.fr



LE **Moulin** DES FOURMY

Producteur - Farines et Pâtes - 01120 PIZAY

MAGASIN OUVERT
Vendredi de 15h à 18h

PUBLICITES

SARL RE-VE-CO
recyclage-végétaux-côtière
710 ROUTE DE CHALAMONT 01800 FARAMANS
Tél : 04 74 61 46 83
mail: beatrice-reveco@outlook.com site: www.reveco.fr

RE-VE-CO vous propose du **COMPOST** de haute valeur agronomique végétale
Vente aux professionnels et aux particuliers

LIVRAISON POSSIBLE

VENTE EN VRAC

VICAT LA PERFORMANCE CONSTRUCTIVE

GRANULATS VICAT

ROUTE DU PONT DE JONS
01120 NIEVROZ

TEL : 04 78 06 04 24
FAX : 04 78 06 14 90

**VENTE DE SABLES & GRAVIERS
AUX PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS**

MJC POUR PIZAY

La MJC de la Communauté de Communes accueille tous les habitants du territoire de 2 à 102 ans !

Tout au long de l'année vous pouvez pratiquer une cinquantaine d'activités : danses, pilates, aérobie, dessin, théâtre, yoga, gym-fitness, généalogie, anglais, espagnol, mosaïque... il y en a pour tous les goûts ! **Faites comme plus de 1600 personnes, poussez la porte et faites-vous plaisir !**

La MJC, c'est aussi des évènements culturels.

Théâtre, musique, danse, cirque pour les petits mais aussi pour les grands. Ne manquez pas :

- la 18^{ème} édition de la Nuit des Musiques >> **samedi 22 mars 2025**
- ou encore nos soirées « Vous voulez rire !? » >> **samedi 15 février** et **samedi 5 avril 2025**, au théâtre des Augustins.



La MJC vient aussi vous rencontrer directement dans votre commune.

Tous les jeudis soir, Sylvain propose un cours de zumba plein de soleil dans la salle des fêtes de Pizay. Et 6 vendredis dans l'année, c'est l'Acoustic Music Club qui invite de talentueux artistes pour de belles interprétations acoustiques autour d'un petit casse-croûte préparé par les musiciens.

Convivialité assurée !



Vous en avez marre que vos ados tournent en rond pendant les vacances ?

Inscrivez-les au centre de loisirs de la MJC (11-17 ans). **Au programme** : patinoire, trottinette tout terrain dans le Pilat, catamaran, bouée nautique, VTT, tir à l'arc, sorties à la neige ou à Walibi...

Des vacances actives !

+ D'INFO

Toutes les infos ici :

<http://www.mjc-3cm.org/>

LE Moul'Ain DES FOURMY

Samuel & Catherine FOURMY
Producteurs
Farines et pâtes
100% local et bio

EARL Les Aubépins
195 chemin des Aubépins
01120, Pizay

bonjour@lemoulaindesfourmy.fr
www.lemoulaindesfourmy.fr
06.82.42.97.47

Pour prendre rendez-vous ou pour m'écrire :

Romain Daubié, votre député

Permanence parlementaire
77, grande-rue - BP 50129
01120 Montluel

Tél : 04 81 65 74 43
romain.daubie@assemblee-nationale.fr

Extra Ordinaire Aloe Vera

Isabelle VAN EYSEREN
Entrepreneur Forever agréé

06 62 06 02 48
Isabelle.forever@yahoo.com

Apprendre à bénéficier des bienfaits de l'Aloe Vera : accompagnement personnalisé
Forever Living Products, des solutions bien-être, nutrition, forme, hygiène et beauté

Les 3 frangins

HUILERIE
500 ch. du Romaty
01120 PIZAY
06.89.79.27.95

Producteur d'huile
COLZA et TOURNESOL à la ferme
sarles3frangins@gmail.com

2br
SARL Bouilhol, Ramel et Bernard
Architectes diplômés par le gouvernement

Agence 2BR
582 Allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél : 04 78 83 61 87
agence.lyon@2br.fr

Agence 2BR
5a, route de St Maurice
01800 MEXIMIEUX
Tél : 04 78 83 61 87
www.agence-2br.fr

Architecture Urbanisme Paysage Energies

Gilles BOUILHOL
Architecte DPLG
Diplômé QEB
Tél : 06 12 49 70 13
gilles.bouilhol@2br.fr

Restaurant Pizzeria La Boisse & Jons

SALLE DE RESTAURANT / TERRASSE

Fermé le dimanche midi

Soirée à thème
Pizza à emporter

0478988488
9 Rte de Lyon.
69330 Jons

CENTURY 21
BDE Immo - La Côtère
145 Grande Rue, 01120 MONTLUEL

Transaction
04 78 550 550

Gestion Location
04 78 55 01 01

ESTIMATION LOCATION OU VENTE OFFERTE !

Maison Girodo
depuis 1967

PORTAIL • AUTOMATISME • PORTE DE GARAGE • PERGOLA

01120 DAGNEUX
06 74 76 13 42

LES TROIS VIES DE LA FERME HAYEZ

Les Pizolands ont coutume d'appeler « ferme Hayez » une grande bâtisse située à l'entrée du village, sur la gauche en venant de Montluel. Ce nom provient de la famille Hayez qui l'a habitée pendant plusieurs décennies à partir de 1956. Il s'agit d'une « grande ferme » de Pizay, plus haute et plus large que les autres.



Elle possède un attribut important des fermes de Pizay : trois piliers en pierre du Bugey alors que les anciennes fermes du village n'en possèdent qu'un ou deux. Cette grande ferme, selon plusieurs sources, était aussi un relais de diligence qui a reçu pendant une nuit l'empereur Napoléon III en 1868. Cet article a pour but d'y voir clair... Au fond, qu'est-ce que la fameuse ferme Hayez ?

Un contexte de changement de l'urbanisme et des voies de circulation

A la fin des années 1840 et au milieu des années 1850 deux changements majeurs affectent le village :

- la création d'une nouvelle route plus large et plus directe entre Montluel, Chalamont et Bourg
- et la construction d'une quinzaine de « grandes fermes ».

L'ancienne route passait par le plateau au-dessus de Montluel, suivait le chemin de la Coupe, le tracé de l'actuelle rue du village, puis celui de la rue du mas Péguet avant de rejoindre Faramans. A la même époque donc, les Pizolands les plus aisés construisent de grandes fermes originales, fonctionnelles et esthétiques qui leur permettent autant que possible de vivre en « auto-suffisance ». Elles possèdent toutes les caractéristiques suivantes :

- un débordement de toiture assez large,
- des piliers en pierre,
- une galerie couverte,
- des escaliers en bois permettant de monter de la cour au grenier...

Ces fermes seront construites autour de 1855 (ces informations figurent souvent sur les piliers en pierre) le long de l'ancienne route et de la nouvelle. Par ailleurs, la gare de Montluel est aussi terminée à cette époque, ce qui peut, d'une certaine façon, augmenter le trafic sur la nouvelle route.

La ferme Hayez fait donc partie de cette « génération » des fermes de Pizay. (Dans ce cas, malheureusement, la grande galerie en bois soutenue par les trois piliers en pierre a été enlevée.) Elle est située le long de la nouvelle route, ce qui est logique pour assurer un rôle d'accueil des diligences

Un relais d'étape ?

La ferme Hayez fait partie de la famille des fermes anciennes de Pizay, mais elle a aussi joué un rôle de relais de diligence, ou plutôt de modeste « relais d'étape » ou relais de poste de petite dimension. Les voyageurs devaient pouvoir s'arrêter quelques heures, faire reposer et nourrir les chevaux ou en changer. Ce qui explique la taille du bâtiment : des fenils importants et une écurie supplémentaire sont nécessaires. Il n'était pas prévu, comme dans les « grands » relais de diligence, que les voyageurs puissent prendre des repas et dormir nombreux. Madame Hayez apporte la confirmation suivante concernant l'accueil des voyageurs : « il n'y avait pas de place pour faire manger les voyageurs, mais il y avait une auberge au village ». Ce bâtiment a été utilisé comme les autres fermes de Pizay ». En fait, pour Napoléon III « il y avait une chambre avec accès dans la cour et une fenêtre donnant sur la route de sainte Croix ». Cela signifie certainement, que dans les années 1860 /1870 ce bâtiment était à la fois une ferme abritant propriétaire et bétail, et qu'elle jouait aussi un rôle de relais de poste et, que, dans ces circonstances, elle pouvait mettre une ou deux chambres à disposition des voyageurs.

Une définition (source Wikipédia) concernant l'activité des diligences peut confirmer ce point de vue : « une station d'étape ou station-relais également connu comme poste d'étape ou encore d'arrêt d'étape est une installation le long d'une route principale »

La vie de la famille Hayez à la ferme

A compter des années 1930, les diligences disparaissent progressivement, durement concurrencées par le train et la voiture à moteur thermique. Plusieurs générations de familles vont donc vivre dans ce bâtiment devenu une grande ferme de Pizay comme les autres .

Madame Hayez présente ainsi l'organisation et le fonctionnement de la ferme au cours des années 1960

« Au rez de chaussée, il y avait une grande pièce et aussi une grande pièce à l'étage. Plus tard, nous avons aménagé une chambre pour les garçons dans une remise, après cette pièce, au fond de la maison. Nous avons une écurie pour les vaches (12 vaches habituellement)

avec, à l'arrière, un stockage de foin. Il y avait ensuite un vide qui montait jusqu'en haut des trois étages. Nous avons une seconde écurie pour les veaux et les génisses. Nous louions des prés un peu partout ». C'était donc la vie d'une famille d'agriculteurs, comme d'autres, à Pizay.

La ferme Hayez est transformée en cinq logements !

Ces trois dernières années, les Pizolands ont été surpris par plusieurs choses : la ferme Hayez « coupée » en plusieurs lots, des chantiers de rénovation qui durent, deux petits balcons en façade, une peinture blanche qui remplace la couleur du pisé...

Il y a de quoi rendre perplexe !



La réponse de Florian K. un des nouveaux propriétaires devrait nous éclairer : « nous sommes cinq propriétaires et, d'une manière générale, on s'entend bien ». Il a construit et rénové le bâtiment sur trois niveaux pendant trois ans, en travaillant les week end. Il est lui-même dessinateur de plans dans le bâtiment et son voisin est maçon. Il leur est arrivé de travailler ensemble, surtout pour couler les dalles. Il précise : « comme mes collègues, j'ai essayé de garder le charme de cette bâtisse. Garder l'ancien a été le grand principe. Il fallait donner une seconde vie à ce bâtiment. On veut le faire vivre avec une famille et des enfants qui habitent le village ! » Et si c'était une bonne initiative pour préserver ce patrimoine rural ?

LE CCAS

Repas des aînés

Le samedi 7 décembre 2024, nos aînés ont pu se retrouver pour une journée festive autour d'un repas effectué cette année par KR Traiteur des Echets et animé par les Double Chic.

Une ambiance musicale avec un répertoire varié qui a entraîné à pousser à la chansonnette et pour certains à esquisser quelques pas de danses.

Mr Romain Daubié, Député de l'Ain et Conseiller départemental, nous a fait l'honneur de venir trinquer à l'heure de l'apéritif et de déguster l'entrée du repas avec nous tous.

Et pour ceux qui n'ont pas pu participer à cette journée, des colis ont été distribués par les membres du CCAS.

Les menus ont été confectionnés par les élèves de l'école de Pizay dans un thématique bleu et blanc ainsi que de jolies cartes de Noël pour chaque aîné.



La commission CCAS

Brioche de l'ADAPEI

Les membres du CCAS ont vendu le samedi 19 octobre 2024 les brioches, confectionnées par Le Fournil de Lya.

Cette vente nous a permis de reverser 440 euros à l'ADAPEI.

Pour rappel, les fonds récoltés pour l'ADAPEI permettent de financer des actions concrètes pour les personnes en situation de handicap.



LA CANTINE

Vous vous intéressez au menu affiché devant l'école de vos enfants... mais connaissez-vous les origines de la cantine ?



Elle a été créée en 1991.

La Cantine du RPI est gérée par une association qui travaille en étroite collaboration avec les mairies qui, de leur côté, sont chargées des locaux, du matériel et du personnel. L'association gère les inscriptions, les enregistrements des règlements des parents ainsi que le suivi logistique et financier du fournisseur des repas (SCOLAREST).

L'association est composée de 9 bénévoles et d'1 salariée qui a un contrat mensuel de 25 heures.

Les inscriptions sur l'année scolaire 2024-2025 regroupent :

- 67 élèves sur Pizay (en moyenne 63 par jour),
- 93 sur Bressolles (en moyenne 88 par jour),
- 48 sur Le Montellier,
- ainsi que 5 adultes sur le RPI.

On compte **212 élèves inscrits à la cantine** pour les trois communes, contre 205 en 2023.

L'Association permet de **garantir le tarif** actuellement diffusé auprès des familles. Nous sommes ouverts aux personnes souhaitant nous rejoindre, surtout que l'association a l'obligation d'avoir au moins 2 représentants par commune, sans quoi elle disparaîtrait, mais également les prix des repas ne pourraient plus rester équivalents.

En 2023, on note un nombre significatif de 26 366 repas distribués. **C'est à vous, chers parents, d'être acteurs du maintien de notre association.**

Dans le respect de la nouvelle réglementation, **un repas végétarien** est proposé de façon hebdomadaire.

Notre fournisseur maintient ses efforts sur les **produits BIO**, afin de garantir la sensibilisation de l'impact environnemental et dans le respect de la Loi EGALIM.

Les parents peuvent retrouver les menus sur le site de la commune et sur les affichages aux portes des cantines.

La livraison des repas en liaison froide a lieu quotidiennement. Ces repas sont réchauffés et servis au moment du déjeuner. La prestation est assurée sur 2 services sur Bressolles et un service sur Pizay et Le Montellier, par les ATSEMS et le personnel de cantine. Généralement, on compte 3 personnes par service.

L'Association marque les fêtes de fin d'année en **offrant un calendrier de l'Avent** pour les enfants inscrits à l'année.

NOUVEAU BUREAU
Présidente : Mélanie CLAUDE
Trésorière : Isabelle LORIZ
Secrétaire : Thomas PILLET

LA BIBLIOTHÈQUE

Tout au long de l'année la bibliothèque a été très active.

Des animations avec collation ont eu lieu sur plusieurs thèmes :

- « Même pas peur en automne »
- « Nuit de la lecture »
- « Cherche et trouve géant, atelier créatif, livres enquêtes et énigmes »
- Plusieurs rencontres café lecture ; nous avons eu l'honneur de rencontrer une romancière de Pizay.
- Exposition sur les records des animaux.
- Animation jeux avec OIKA.
- Rencontre avec les assistantes maternelles et parents de jeunes enfants.
- Une après-midi jeux, goûter crêpes.
- « Cool en tas le retour », randonnée conte.
- À la suite des fortes chaleurs du mois d'août, une après-midi libre (jeux, discussions...) dans la salle des fêtes climatisée.
- Séances de lecture avec l'école maternelle.

De plus :

- Achat de livres à la librairie Célestines
- Etant en partenariat avec la DLP de Bourg, 2 fois par an nous allons échanger environ 350 livres.



Retour sur le premier tournoi d'échecs amateurs.

Le 15 février, la salle des fêtes a accueilli le tout premier tournoi d'échecs amateurs, un événement qui a rencontré un franc succès ! Joueurs passionnés et curieux se sont affrontés dans une ambiance conviviale et studieuse, faisant de cette journée un beau moment de partage et de stratégie.

Fort de cet engouement, nous avons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour une deuxième édition encore plus ambitieuse !
Objectif : atteindre les 30 participants et faire grandir notre communauté d'échecs.

Alors, prêt.e à relever le défi ?



PUBLICITES

ELAGAGE ABATTAGE
FOURNAND & FILS SARL

SARL FOURNAND & FILS
Tél: 04 74 61 01 05
Email: contact@ent-fournand.fr
www.fournand-elagage-rhonealpes.fr
9354 ROUTE DU GAILLAND 01800 FARAMANS

ABATTAGE-ELAGAGE-DEBROUSSAILLAGE
BOIS DE CHAUFFAGE

dépannage en 48h sur tout le grand Lyon

STE SIRF
Julien Pierrard

VOLETS ROULANTS - STORES EXTÉRIEURS & INTÉRIEURS
MENUISERIES ALU & PVC - PORTES DE GARAGES
RÉPARATIONS - MOTORISATIONS - INSTALLATIONS

259, rue des Chartinières - Parc du Colvert - 01120 DAGNEUX
sirf.pierrard@orange.fr - www.sirf-pierrard.com

RENT A CAR

TOUTES LES ROUTES MÈNENT À RENT A CAR
6 AGENCES À VOTRE SERVICE !

DAGNEUX (SIÈGE SOCIAL) :
1480, route de Genève - 01120 DAGNEUX
Tél : 04 78 97 41 03 - dagneux@rentacar.fr

MEXIMIEUX 01800 :
Z.A. des Granges - Rue Simone Veil
Tél : 04 74 37 08 89 - meximieux@rentacar.fr

BOURG EN BRESSE :
38, bd Edouard Herriot - Tél : 09 67 39 42 82
bourgenbressecentre@rentacar.fr

BELLEY 01300 :
Lieu-dit Grand Champ - Zone de Coron
Tél : 04 79 81 54 49 - belley@rentacar.fr

OYONNAX 01100 :
6, cours de Verdun
Tél : 04 74 73 76 90 - oyonnax@rentacar.fr

BELLEGARDE 01200 :
21, avenue de la Gare
Tél : 04 50 48 50 48 - bellegarde@rentacar.fr

ENTREPRISE FOURMY

FOURMY
Julian et Samuel
06 95 27 33 85

195 chemin des Aubépins
01120 PIZAY
jsfourmy@outlook.fr

- Travaux de terrassement
- Terrassement de piscine
- Assainissement, VRD
- Aménagement accès et cours
- Enrochement

+ D'INFO

Rappel sur nos horaires et jours d'ouverture

- mardi : 16h15/17h15
- mercredi : 16h/17h30
- jeudi : 17h30/19h
- dernier samedi du mois : 10h/11h30

L'équipe est composée de :

Isabelle LORIZ, Alexandra CALAVASSY, Anne-Marie LACROIX, Claudine FORESTIER, Guylaine BONNETON, Josiane GRIMAND, Lina SPADINY, Marie-Claude KHLIFI, Marie-Laurence POIRIER, Marie-Sophie RENARD, Muriel CRETON, Murielle DA SILVA, Sylvie GRIMAND.



URBANISME - FORET



Bruno LEBLANC, Adjoint délégué à l'URBANISME-PLU / ENVIRONNEMENT-FORET, est le référent permanent de la Municipalité en matière d'urbanisme, d'environnement et Forêt.

Urbanisme - PLU

La commission, a pour rôle d'examiner et de traiter les demandes d'urbanisme reçues en mairie. Permis de Construire (PC) – Demandes préalables de travaux (DP) – Projets et courriers d'urbanisme divers.

La commission se réunit autant de fois que nécessaire pour instruire les dossiers. Le délégué à l'urbanisme fait un point général et rend des comptes à chaque conseil municipal.

Point sur les demandes d'urbanisme de 2024

La commission a enregistré et instruit:

- 31 demandes de travaux (DP)
- 8 permis de construire (PC) en légère progression
- et 3 permis de démolir (PD).

+ D'INFO

Un projet de construction, de travaux, besoin d'un renseignement sur l'Urbanisme-PLU, n'hésitez pas à venir nous rencontrer en Mairie sur rendez-vous ou par mail à :

✉ urbanisme.ville-pizay@orange.fr

Demande d'autorisation de travaux en ligne

Pour vos demandes d'urbanisme, privilégiez les demandes dématérialisées depuis notre site :

🌐 www.ville-pizay.fr/rubrique
Urbanisme - Environnement

Permis de construire, réseau fibre

Vous allez construire à Pizay, n'oubliez pas d'intégrer à votre projet, l'adduction pour la fibre optique. Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site :

🌐 www.ville-pizay.fr/20142-communication.htm

Environnement, forêt

Bilan 2024

Communaux Vente façonnée bord de route

Cette année, la coupe dans du chêne a permis de sortir 77 m³ de grumes et 130 m³ de bois de chauffage (qui équivaut à 122 stères)

- ➔ Recettes de la coupe : 10 446,08 € (135 €/m³)
- ➔ Dépense des charges pour la coupe : 2 476,06 €

Les charges comprennent : charge ATDO* - Charge de classement cubage - Charges d'abattage - Charges débardage - Charges de vente exploitation groupé**

Total de la vente façonnée bord de route :

- Recettes nettes : 7 970,02 €.
- Total affouage : 488 €
- Recette nette globale : 8 458,08 €.

*ATDO (Assistant Technique à Donneur d'Ordre).

** Organisation de l'exploitation, la mise en vente.



Prochainement

Par courrier du 18 novembre 2024, la direction générale adjointe transition écologique, service mobilités du département de l'Ain, nous oblige à élaguer nos arbres ou de les abattre s'ils sont en mauvais état. La parcelle concernée est B65 (sortie de Pizay direction de Montluel)

C'est l'entreprise *Fournand*, habituée à travailler en sécurité pour ce genre d'intervention, qui a été choisie.

SANTÉ ENVIRONNEMENT

Frelons Asiatique

Frelon Asiatique (à pattes jaunes) Au printemps, la vigilance est de mise !



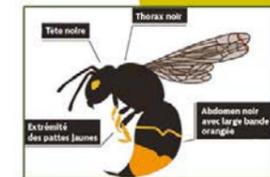
➔ LES NIDS PRIMAIRES

■ QUAND les Observer ?

D'avril à juillet, la fondatrice frelon asiatique émerge de son hivernage ...



Gyne FA en dormance pendant la phase hivernale



■ À QUOI ressemble un nid primaire ?

Sphère suspendue avec une petite ouverture vers le bas



La fondatrice édifie seule un nid de fondation dit « nid primaire »



Petite taille, 5 à 10 cm de diamètre, qui va progressivement atteindre 20 cm

■ OÙ les rechercher ?

À faible hauteur (long des avant-toits, cabanes, haies, parpaings, ...), protégés des aléas climatiques !

■ QUE FAIRE en présence d'un nid ?

➔ Signaler sur www.frelonsasiatiques.fr

- ✓ Centralise les déclarations d'Auvergne Rhône-Alpes,
- ✓ Pour les faire détruire et rendre la lutte efficace en limitant ainsi les nids "secondaires" (nid délocalisé vers un lieu plus adapté à la croissance de la colonie) sur la période estivale qui sont bien plus dangereux et plus difficiles à détecter, souvent cachés dans la frondaison des arbres ...

On compte sur vous !



Il est rappelé aux riverains que les pompiers ne sont ni habilités ni équipés à détruire des nids de frelons asiatiques.

Si vous trouvez un nid de frelons dans votre propriété ou même en vous promenant (dans les bois par exemple), vous devez le signaler sur le site : 🌐 www.frelonsasiatiques.fr/signalement

➤ SÉCURITÉ ROUTIÈRE - VOIRIE - BÂTIMENTS

Dans la continuité de notre mandat, nous nous étions engagés à travailler sur la sécurité routière, la mobilité, le stationnement et la voirie dans le village. Le projet du nouveau Groupe scolaire terminé, la commission sécurité a lancé le projet appelé : *Plan sécurité, mobilité, stationnement et entretien voirie*.

Nous avons commencé par identifier tous les points importants sur lesquels des actions prioritaires devaient être traitées rapidement.

➤ Sécurité routière

La première action a été de faire un **mode doux** qui part de l'ancien monument puis sur la rue du village jusqu'à la D22 (voir article sur le bulletin précédent)

L'action suivante concerne **la sécurité routière dans le village** en particulier la vitesse sur la départementale qui traverse le village. La commission a recensé les panneaux de circulation routière et a identifié ceux qui devaient être remplacés, supprimés ou ajoutés.

En résumé, **21 panneaux routiers et 6 marquages au sol** ont été nécessaires pour mener à bien cette mission visant à sécuriser la circulation dans le village.

Quelques exemples :

- à chaque entrée du village, un panneau rappelant la **Priorité à droite**,
- un panneau **Stop** à l'intersection de la rue du monument et la rue du village,
- un panneau **Cédez le passage** chemin du Crozat,
- coté voirie, le coussin berlinois à sortie de Pizay en direction de Ste croix a été remplacé par un **ralentisseur** avec un sens prioritaire de passage.

Projets 2025

- Installation de **6 panneaux routiers supplémentaires**
- **1 panneau « Sens unique » (sens de circulation parking Groupe scolaire)**
- **1 Panneau zone 30 (chemin du Guedet)**
- **2 panneaux Arrêt et stationnement interdit (dans les 2 sens le long du chemin du Guedet)**
- **1 panneau « air de retournement » avec « stationnement interdit les jeudis et vendredis de 5h à 12h » (au Crozat)**
- **Réduire la vitesse sur la D22 : Implantation d'un feu récompense à l'entrée du village dans le sens Bourg Montluel. Projet en cours de chiffrage prévu pour 2026**
- **Projet en cours de travail en vue de déplacer l'arrêt du car scolaire actuellement sur la place du village, vers la sourdine.**
- **Continuer l'implantation de mode doux dans le village.**

➤ Déplacement arrêt de bus

Des travaux de déplacement et d'aménagement de l'arrêt de car implanté le long de la RD1022 ont été réalisés en **septembre 2024**.

Ces travaux ont pour objectif de **sécuriser la prise en charge des collégiens et lycéens** qui utilisent les transports scolaires depuis ce point d'arrêt.

La nouvelle implantation validée avec l'Antenne Régionale des Transports Interurbains et Scolaires de l'Ain sera pourvue d'un aménagement complet suivant les préconisations du Référentiel Régional d'Accessibilités (PMR) des points d'arrêts routiers.

Les travaux, ainsi que la mise à disposition gratuite d'un abri voyageur, sont financés en partie par la commune et subventionnés à hauteur de 80% par la **Région Auvergne-Rhône-Alpes**.



Plan de financement

Action	Maître d'œuvre	Coût en € HT		Région		Commune de Pizay	
		Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant
Travaux de mise en accessibilité de l'arrêt de car	Commune de Pizay	100%	11 790 €	80%	9 432 €	20%	2 358 €



Voir la page 7 de ce magazine pour d'autres informations.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Vivre ensemble, c'est respecter l'autre.

↳ Nuisance sonore



**BRUITS
de voisinage**

Tous responsables
Tous concernés

Le bruit est considéré comme une forme de pollution de jour comme de nuit.

Extrait de l'arrêté préfectoral du 12 septembre 2008 de l'Ain concernant les nuisances sonores.

Article 3

Sur les voies publiques, à l'exception des bruits liés aux activités normales de transport, les voies privées accessibles et les lieux publics, sont interdits les bruits gênants par leur intensité, leur caractère agressif ou répétitif, quelle qu'en soit la provenance...

Article 13

[...] Il est interdit de jour comme de nuit de laisser aboyer, hurler ou gémir, de façon répétée ou prolonger un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos attenant ou non à une habitation.

Article 14

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leur comportement, de leurs activités, des appareils...

[...] Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tel que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage (liste non exhaustive) ne sont **autorisés qu'aux horaires suivants** :

- Les jours ouvrables : 8h - 12h / 14h - 19h30
- Les samedis : 9h - 12h / 15h - 19h
- Les dimanches et jours fériés : 10h - 12h

Article 18

Les infractions au présent arrêté seront poursuivies et réprimées conformément à la réglementation en vigueur.

↳ Brulage des déchets à l'air libre interdit

Extrait de l'arrêté préfectoral du 3 juillet 2017

Au-delà des possibles troubles de voisinage causés par les nuisances d'odeurs et de fumées, ainsi que des émissions polluantes et de composés cancérigènes, **le brûlage des déchets verts représente un risque important d'incendies.**



↳ Dépôt d'ordures sauvages

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique et privée est puni d'une amende forfaitaire.

La déchèterie du Moulin à La Boisse est ouverte **gratuitement** pour les particuliers.

Plus d'informations disponibles sur le site internet de la 3CM :

www.3cm.fr/-Decheterie-communautaire-du-Moulin,86-.html

↳ Stationnement gênant

Des places de parking sont présentes dans tout le village. **Il est interdit de stationner dans la rue sur la chaussée ou sur les trottoirs** au risque d'occasionner un stationnement gênant, voire dangereux.

C'est une infraction prévue et réprimée par les articles R.417-10 & R.417-11 du code de la route. Le contrevenant est passible d'une amende ou d'une mise en fourrière.

La municipalité de Pizay compte sur votre bonne compréhension et vous en remercie par avance.



↳ Déjections canines et d'autres animaux domestiques



Toujours de nombreuses déjections animales dans les rues de Pizay !

Pourtant, ramasser les déjections de ses animaux quand elles se trouvent sur le domaine public est une obligation.

Les déjections ne doivent notamment pas être abandonnées sur :

- les voies publiques ;
- les trottoirs ;
- les espaces verts publics ;
- les espaces des jeux publics pour enfants.

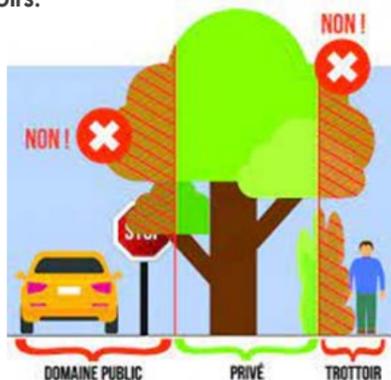
Pour votre parfaite information, en cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une amende de minimum 35€. A noter que le montant de cette amende peut être fixé librement par la municipalité.



Propriétaires d'animaux de compagnies, la municipalité de Pizay fait appel à votre sens civique !

↘ Taille des haies

Une haie mal ou non taillée qui dépasse sur la voie publique peut constituer une **gêne à la circulation des véhicules sur la chaussée et des piétons sur les trottoirs.**



Les propriétaires de haies ont l'**obligation** de les tailler régulièrement.

En cas d'accident lié au manque ou à l'absence de visibilité dû à une haie mal ou non taillée, la responsabilité du propriétaire serait mise en cause.

La municipalité de Pizay compte sur chaque propriétaire pour prendre les dispositions nécessaires.

↘ Collecte des ordures



Ordures ménagères Tri sélectif

Bonnes pratiques

- Les couvercles doivent être fermés.
- Les déchets posés au sol ne sont pas collectés.
- Les poubelles doivent être sorties la veille du jour de collecte après 19h et rentrées le jour de la collecte.

Voir la page 58 de ce magazine pour d'autres informations.

↘ Vandalisme

Le vandalisme consiste à détruire, dégrader ou détériorer volontairement un bien appartenant à autrui.

Dommages légers

Un dommage léger est un dommage nécessitant peu de réparation, avec des dégâts superficiels.

S'il n'en résulte que des dommages considérés comme légers, la peine maximale pour un acte de vandalisme est de **1 500€** d'amende et d'un **travail d'intérêt général (TIG)**. Cette dernière peine peut consister en la réparation des dégâts causés sur un équipement public.

Dommages importants

Un dommage important est un dommage causant des dégâts plus lourds voire définitifs.

En cas de **dommage important**, tout acte de vandalisme est puni jusqu'à **2 ans de prison** et **30 000€** d'amende. **Les peines sont notamment aggravées si la dégradation est commise contre un bien public.** Dans ces cas-là, la peine encourue pour un acte de vandalisme ayant causé d'importants dégâts est de **5 ans de prison** et **75 000€** d'amende. Dans certaines circonstances aggravantes (incendie, explosion...), les peines peuvent être portées à **10 ans de prison** et **150 000€** d'amende.



Exemple d'acte de vandalisme commis à Pizay. Voir page 6 de ce magazine.

COMMUNICATION

↘ PanneauPocket



L'application qui vous rapproche de votre Mairie.

PanneauPocket est une application mobile simple et efficace permettant à tous les citoyens d'être informés et alertés en temps réel sur les évènements, actualités, alertes de leur commune, intercommunalité, école etc... Tout son écosystème sur une seule et unique application.

Evènements, alertes, actualités, comment les recevoir ?

Il vous suffit de télécharger **gratuitement** l'application PanneauPocket disponible sur AppStore, Playstore, et (AppGallery pour Huawei) sur votre smartphone sans créer de comptes sans aucune données personnelles à fournir.

Une fois l'application installée, il suffira de saisir le nom de votre commune ou son code postal dans la barre recherche et de l'ajouter aux favoris. Vous recevez ainsi une notification à chaque nouvel évènement, mais aussi les alertes Info-Pizay. Vous accéderez en 1 clic aux informations publiées par la Mairie, l'Intercommunalité, la Gendarmerie...

Pour recevoir les évènements et les alertes via la nouvelle application PanneauPocket, suivez les instructions ci-dessous



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de votre collectivité en 4 CLICS

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- 3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de votre collectivité. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette ! L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

+ D'INFO

Un renseignement sur l'application PanneauPocket ?



infocom.mairie-pizay@orange.fr
 www.ville-pizay.fr

La fibre chez vous ?



LA FIBRE EST DISPONIBLE DÈS MAINTENANT, DEMANDEZ LE PRÉ- RACCORDEMENT FIBRE DE VOTRE LOGEMENT !

- Un service gratuit et de qualité
- Réalisé par l'opérateur public (SIEA)
- Une prise de rendez-vous directe, quelques minutes suffisent
- Plus besoin de passer d'abord par la souscription d'un abonnement chez un opérateur commercial ou FAI pour raccorder votre habitation



Faites votre test d'éligibilité au pré-raccordement et prenez rendez-vous sur www.reso-liain.fr

SIEA | Liain

@SIEA01 | Liain 01

SIEA



Comment demander le pré-raccordement à la fibre ?

1 Test de votre éligibilité sur www.reso-liain.fr

Réaliser le test d'éligibilité de votre habitation sur le site Li@in : <https://customers.liain.fr/eligibilite>, et obtenir pour résultat que vous êtes **éligible au pré-raccordement**.

2 Commander le pré-raccordement

Vous êtes éligible au pré-raccordement à la Fibre Optique Li@in

Cliquez sur le bouton « **Commander mon pré-raccordement** » pour en faire la demande. Remplissez le **formulaire** et fixez la date de **rendez-vous** qui vous convient pour l'installation de la fibre.

3 Intervention du technicien

Un technicien fibre, mandaté par le SIEA, se déplacera à votre domicile au jour et à l'heure convenus, afin de **procéder à l'installation de votre ligne fibre** (installation du câble de fibre et de la prise terminale optique PTO).

4 Identification de votre logement

Vous recevrez ensuite par mail, un **Numéro d'identification unique à votre habitation** (Référence PTO) qui vous permettra de souscrire un abonnement auprès de l'opérateur de votre choix et de bénéficier des services Très Haut Débit.

Comment bénéficier des services très haut débit ?

Lorsque votre habitation sera pré-raccordée à la fibre, vous pourrez souscrire un abonnement fibre auprès de l'opérateur de votre choix pour bénéficier des services très haut débit, de la télévision et la téléphonie fixe. Un nouveau rendez-vous vous sera alors fixé avec votre opérateur pour la mise en service. Nous vous recommandons de bien attendre d'être raccordé à la fibre avant de souscrire un abonnement auprès d'un opérateur.

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter :

Bruno LEBLANC, Adjoint à la communication : brunobleblanc.ville-pizay@orange.fr

Pour rappel, la Mairie n'a aucun pouvoir pour obliger tel ou tel opérateur à vous équiper en Fibre. Cela ressort du domaine privé, c'est donc au propriétaire du logement d'engager leur demande.

La 3CM vous informe

3CM
l'interco
& vous

Mise aux normes du système d'assainissement collectif de Pizay



Engagée dans une politique de préservation de l'environnement et garante du respect de la législation, la 3CM doit s'assurer que les installations, sur son territoire, sont conformes et n'impactent pas les milieux naturels. Conformément à la réglementation en vigueur, les eaux usées provenant des habitations doivent obligatoirement être raccordées au réseau public d'eaux usées qui les dessert. Dans un réseau d'eaux usées, doivent être collectées uniquement les eaux provenant des toilettes, salles de bain, cuisines, machines à laver ou lavage des filtres de piscine. Le rejet des eaux pluviales y est interdit.

À Pizay, les eaux usées et les eaux pluviales sont collectées dans un réseau d'assainissement dit « unitaire ». En cas d'orage et d'augmentation du débit des eaux pluviales, les eaux sales sont donc en partie rejetées dans la rivière sans passer par la station d'épuration.

Afin de répondre aux obligations réglementaires fixées par l'État, et de supprimer les risques de pollution, la 3CM doit créer un nouveau réseau

d'assainissement qui va couvrir 50 % du bourg. Sur cette zone, il collectera uniquement les eaux usées. Sur le reste du bourg, le fonctionnement du réseau d'assainissement demeurera inchangé.

Les travaux seront organisés en différentes phases, dont la première débutera en mars 2025. Les habitants concernés par les travaux ont reçu une documentation spécifique dans leur boîte aux lettres au cours du mois de janvier. Avant chaque nouvelle phase de travaux, les riverains concernés seront prévenus, dans le détail, par le biais d'un tract d'information.

CHIFFRES-CLÉS

BUDGET ESTIMATIF
INVESTI PAR LA 3CM :
3,8 M€ HT



DURÉE DU CHANTIER :
**Mars 2025
à courant 2027**



À NOTER !

Vous pourrez suivre l'évolution des travaux et des conditions de circulation :

- sur l'application 3CM&moi
- sur le site 3CM.fr
- sur le site ville-pizay.fr
- sur l'application PanneauPocket



TICO, LA NOUVELLE OFFRE COMPLÈTE DE TRANSPORT



Depuis la rentrée 2024, le réseau de transport en commun « Solutions Transport 3CM » a évolué pour devenir TICO : Transport Intercommunal COstellano. L'objectif de cette nouvelle offre de transport collectif est de répondre au mieux aux besoins de mobilité des habitants du territoire, pour accéder à son lieu de travail, faire des courses ou se rendre à un rendez-vous médical ou administratif.

Deux services de transport seront à la disposition des usagers, du lundi au vendredi, de 6h à 20h :

→ TICO bus – Un service de transport régulier

Une ligne régulière qui permet de rejoindre les gares, les zones d'emplois et les centres-villes de Dagneux, Montluel, Niévroz, Balan et Bèligneux.

→ Allo TICO – Un service de transport à la demande

Un service sur réservation qui permet de rejoindre les gares, certaines zones d'emplois et les centres-villes de Dagneux et Montluel depuis les communes de Bressolles, Pizay, Sainte-Croix, La Boisse et les hameaux de Montluel. Allo TICO est une offre complémentaire à la ligne régulière TICO bus et à l'offre de la Région avec les lignes de Car A71 et A32 et la ligne TER.



+ D'INFO

Retrouvez tout le détail de l'offre sur :

www.3CM.fr > / rubrique
Se déplacer sur le territoire

Les petits + de TICO

- + Des tarifs très accessibles : 1 € le trajet ou 16 € l'abonnement mensuel pour des trajets illimités !
- + Des abonnements mensuels à tarif réduit pour les jeunes (- de 26 ans) et les seniors (+ de 65 €) : 10 € seulement. Les autres tarifs restent inchangés : 1 € le trajet unitaire, 8 € le carnet de 10 voyages et 16 € l'abonnement mensuel plein tarif.
- + Utilisation de la carte OÛra pour voyager sur le réseau TICO et faciliter la combinaison avec le TER, les Cars Région, le réseau Colibri ou les abonnements T-Libr. Au prix de 5 €, la carte OÛra sera offerte aux usagers « Solutions Transport 3CM » basculant leurs titres restant sur TICO.
- + Réservation de votre trajet Allo TICO jusqu'à 18 h la veille, pour plus de flexibilité.
- + Une application PYSAE pour suivre un temps réel TICO bus : temps d'attente à l'arrêt, notifications en cas de perturbations...

TICO Vélo, la location longue durée



La 3CM propose une location longue durée de vélos à assistance électrique (de 1 à 5 mois, à partir de 40 € par mois) pour ses habitants. Ce mode de déplacement présente de nombreux avantages : faible impact environnemental, économique, activité physique...

Pour réserver son vélo, rendez-vous sur le site :

www.3CM.fr > / rubrique
Mes démarches / Louer un vélo TICO



Déchets verts : des ressources à valoriser

Herbe
Feuilles
Branches

Le brûlage des déchets verts, c'est...

Interdit

Le Réglement Sanitaire Départemental interdit toute l'année le brûlage à l'air libre des déchets ménagers et assimilés, dont les déchets verts.

Mauvais pour la santé

Les fumées produites participent à la pollution de l'air. Cette mauvaise combustion, d'autant plus que les végétaux sont encore humides, entraîne la production de particules fines dans l'air transportant des composés cancérigènes.

Des risques d'incendie

Selon les saisons, associé à des périodes de sécheresse, le brûlage des déchets verts est à l'origine de nombreux départs de feu qui nécessitent l'interventions des pompiers.

Des troubles du voisinage

Un feu de déchets verts nuit au voisinage plus ou moins éloigné (en fonction des conditions météorologiques) par les fumées et les odeurs produites.

Du gaspillage

Les déchets verts constituent une véritable ressource valorisable : de la matière organique pour enrichir les sols, du paillage pour réduire l'arrosage... Une richesse qui part en fumée !

« 450 € d'amende »

« 50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules fines qu'un trajet de 13 000 km en voiture diesel récente »



Valoriser, c'est mieux que de jeter ou de brûler !

Economie d'argent

- Moins d'achat d'engrais et de terreau
- Moins d'arrosages
- Moins d'achat de paillis
- Moins de carburant pour les trajets en déchèterie
- Moins d'achat d'aliments ou litière pour animaux
- Moins de déchets verts et d'ordures ménagères à transporter et à traiter par la collectivité (à terme économie sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères)

+ de biodiversité et des végétaux en meilleure santé

- Apport de matière organique et amélioration de la structure du sol
- Vie du sol favorisée (maintien de l'humidité, protection contre les températures extrêmes...)
- Plantes en meilleure santé
- Biodiversité favorisée (y compris les insectes utiles au jardin)

Gain de temps

- Moins de trajets en déchèterie
- Moins de désherbage
- Moins d'arrosage



Réduire ses déchets verts ?



Fiches "moins de déchets"

trésors!
des déchets verts
dans mon jardin

Fiches à télécharger sur :

valtom63.fr

> MON VALTOM > Publications > Guide déchets verts

fredon.fr

> Publications

VALTOM

FREDON
FRANCE

Herbe
Feuilles
Branches

Herbe
Feuilles
Branches

Comment valoriser vos déchets verts ?

Le compostage

Le compostage consiste à produire une matière noble et stable (le compost) grâce à la décomposition des déchets verts.

Le compost permet d'enrichir le sol et de mieux nourrir les plantes.



Le paillage

Le paillage permet de maintenir une couverture du sol pour le protéger, l'enrichir, ne plus désherber. C'est un moyen de valoriser tontes de gazon, foin, feuilles mortes ou broyat de branches.



Le broyage : vous pouvez broyer vos branches pour les valoriser en broyat utilisable en paillage ou en apport de matière "brune" dans votre compost :

- Branches de diamètre inférieur à 1 cm : broyez-les avec votre tondeuse à gazon,
- Branches de diamètre supérieur à 1 cm : utilisez un broyeur de végétaux.

Rapprochez-vous de votre syndicat de collecte des déchets : certaines collectivités proposent un service de broyage de branches des particuliers.

Il est aussi possible de louer ce matériel ou de l'acheter avec des voisins.

Des abris pour accueillir la biodiversité

Certains déchets verts peuvent servir d'abri pour la faune utile (auxiliaire) du jardin.



Valorisation pour le petit élevage

L'alimentation

Certains déchets verts peuvent servir d'aliment aux animaux domestiques (lapins, volailles...) :

- Les herbes encore fraîches ou séchées,
- Les branches avec des feuilles encore vertes,
- Les fruits et légumes contaminés (maladies, vers...). C'est la meilleure solution pour éviter de disséminer les insectes ravageurs et les maladies dans les futures cultures.

Attention : des plantes peuvent être nocives pour certains animaux. Renseignez-vous !

La litière

L'herbe séchée ou les feuilles peuvent également être utilisées en litière pour les animaux domestiques.



Valorisation en bois énergie

Vous pouvez valoriser vos résidus de taille d'arbres et d'arbustes en bois énergie. Pour une combustion efficace et moins polluante, le bois doit être bien sec.

Les petites branches (inférieures à 2-3 cm de diamètre)

1. Rassembler les branches en fagots : les couper de la même longueur et les disposer dans le même sens. Le poids d'un fagot devra permettre de le déplacer facilement.

2. Serrer le fagot à l'aide d'une ficelle. Si cette opération est réalisée rapidement après la taille, les branches sont encore souples : la mise en fagots est plus facile.
3. Faire sécher les fagots pendant environ un an (temps de séchage complet variant en fonction des essences et du diamètre des branches). Ils peuvent être stockés à l'abri ou en extérieur dans un lieu ventilé.

Ces petites branches servent à l'allumage du barbecue, poêle...

Les grosses branches (supérieures à 2-3 cm de diamètre)

Matériel nécessaire : scie à bûche ou tronçonneuse, hache ou merlin.

1. Couper les branches en rondins de longueur adaptée à la taille du foyer.
2. Empiler le bois et le laisser sécher dehors un à deux ans minimum (temps de séchage variant en fonction des essences : il est plus long pour les bois durs et les résineux).
3. Fendre les bûches avant séchage ou après séchage (les bûches sont alors plus faciles à fendre mais le temps de séchage est plus long).

À la fin de l'été lorsqu'il est bien sec, rentrer le bois pour le stocker à l'abri.

CALENDRIER 2025 DE COLLECTE DES DÉCHETS

COMMUNE DE **PIZAY**

JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
		1	2	3	4	5				1	2						1	2					1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30				

MAI							JUIN							JUILLET							AOÛT						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
			1	2	3	4				1						1	2	3	4	5	6				1	2	3
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DECEMBRE						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
			1	2	3	4			1	2	3	4	5				1	2					1	2	3	4	5
8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28
29	30						27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30	29	30	31				

● Collecte des ordures ménagères ● Collecte du tri ● Collecte sur jour férié

POUBELLES GRISES ORDURES MÉNAGÈRES

JEUDI

1 SEMAINE SUR 2



CE QUI RESTE APRÈS AVOIR FAIT LE TRI : poussières, couches, papiers non recyclables...

Les déchets déposés dans le bac gris doivent être conditionnés dans des sacs fermés hermétiquement.



Les couvercles doivent être fermés.



Les déchets posés au sols ne sont pas collectés.



Les bacs doivent être sortis la veille du jour de collecte après 19h et rentrés le jour de la collecte.



Pour vos déchets alimentaires, pensez au compostage.

Poubelle non triée, non collectée...

En application du règlement de collecte et des consignes de tri, les bacs individuels (ordures ménagères et tri) présentant un **non-tri manifeste** ne sont pas collectés.

BACS JAUNES TRI

VENDREDI

1 SEMAINE SUR 2



TOUS les emballages en carton, plastique et métal

TOUS les papiers (sauf mouchoirs, nappes, essuie-tout...)

Les déchets recyclables déposés dans le bac jaune doivent être déposés en vrac et non conditionnés dans un sac.

? Pour toute autre question, vous pouvez joindre la 3CM

Par téléphone au 04 78 06 39 37 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Par mail à l'adresse infos@3cm.fr
Sur le site web www.3cm.fr

En vous rendant à l'accueil : ZAE CAP & CO 485 rue des valets 01120 Montluel



LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Vous vous questionnez sur des démarches administratives ?

le site www.service-public.fr/, site officiel d'information et de démarches administratives, répondra à bon nombre de vos questions, notamment sur les demandes de **cartes d'identité** ou de **passports**.

+ D'INFO

Comment ça marche ?

→ Vous pouvez faire une pré-demande en ligne en vous connectant au site <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne> ce qui offre un gain de temps en vue de l'enregistrement de votre dossier par la commune auprès de laquelle vous prendrez rendez-vous.



Si besoin

la Maison France Services de La Côtère est là pour vous accompagner et met à votre disposition un accès informatique en libre service.

+ d'infos

<https://www.3cm.fr/-Maison-France-Services,1136-.html>

04 78 06 70 40

franceservicescotiere@3cm.fr



SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES

AVANT DE VOUS RENDRE EN MAIRIE... Pour toute demande de **carte d'identité** ou de **passport**, gagnez du temps en remplissant la **pré-demande en ligne**.



Rendez-vous sur ants.gouv.fr



+ D'INFO

N'hésitez pas à contacter votre Mairie

 **04 78 06 15 93**

 **ville-pizay@wanadoo.fr**

Magali vous accueille :

lundi, mardi, jeudi
de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00
fermé le mercredi et le vendredi

**Pour des demandes relatives à l'urbanisme
uniquement sur rendez-vous le mardi**

 **04 78 06 15 93**

 **urbanisme.ville-pizay@orange.fr**

En dehors des heures d'ouverture :

n° d'urgence uniquement :

 **06 33 24 20 23** ou  **06 17 69 16 95**

**Directeur
de la publication**

Marc Grimand

Commission

B. Leblanc, P. Poirson,
J.Pannetier, C. Barro

**Réalisation
graphique**

Elodie Thaller
www.elodiethaller.fr

Impression

Imprimerie Cop'idem,
imprimé sur papier
100% recyclé.

Distribution

Dans les boîtes aux lettres par
les membres du conseil municipal
et sur le site de la commune.